

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 30 Mai 2014 - 1^{er} chaâbane - N° 617 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DIMANCHE DEVANT L'APN Priorité aux attentes de la population

Walid B.

Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaïz Bouteflika, sera présenté dimanche par le Pre-

mier ministre, Abdelmalek Sellal, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale.

Sellal devra, à cette occasion, fixer les grands axes qui conduiront l'action de son gouvernement pour les prochaines années, en vue de répondre aux attentes des citoyens et œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de

vie et ce, conformément aux engagements pris par le chef de l'Etat dans ce sens. Au lendemain de la désignation du nouveau gouvernement conduit par Abdelmalek Sellal, le président de la République avait posé les jalons d'une feuille de route, placée sous le sceau de l'urgence pour répondre aux attentes de la population.

Page 3

17^E SESSION DU MOUVEMENT DES NON ALIGNÉS



► Le président Bouteflika reçoit la présidente de la Commission de l'UA

P.p 4 et 5

MILIANA

Un bus plonge dans un ravin

► 25 blessés dont 3 dans un état critique



Page 24

SANTÉ

LES ALLÉGATIONS DE SANTÉ

QUI CROIRE?

Pages 12-13

LAGHOUAT

4G LTE

Lancement de la 4G LTE au grand public en juillet

Page 9

FOOTBALL

MONDIAL-2014 (PRÉPARATION)

LES VERTS À GENÈVE

Page 24

BACCALAURÉAT 2014

650.000 candidats aux épreuves dimanche

Page 9

Météo**Régions Nord : 27° à Alger**

Temps ensoleillé et relativement chaud notamment vers l'Ouest. Les vents seront modérés près des côtes et variables à faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé vers le Hoggar/Tassili et dégagé ailleurs. Les vents seront variables avec de la chasse-sable localement.

DEMAIN AU SIÈGE DU FLN
Journée parlementaire

Le parti du Front de libération nationale (FLN), organisera une journée parlementaire demain à 15 h au siège national du parti à Hydra. Les travaux de cette journée seront présidés par le SG du parti M. Amar Saïdani. «Cette journée permettra aux parlementaires de débattre du programme d'action du gouvernement et recevoir les orientations du BP», selon Said Bouhadja, membre du BP du parti du FLN chargé de l'information.


AUJOURD'HUI AU SIÈGE DE L'UGTA
Réunion des cadres de l'ANR

Le président du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahl, présidera une réunion des cadres du parti ce matin à 10h au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) sis place du 1er Mai. Les propositions du parti concernant la réforme de la Constitution seront abordées au cours de cette réunion.


**AUJOURD'HUI ET DEMAIN
AU HILTON**
**1^{er} Congrès
du sommeil**

Sous le haut patronage du ministère de la Santé, la Société algérienne de médecine du sommeil organise, les 30 et 31 mai à l'hôtel Hilton, le 1er congrès du sommeil. Parmi les thèmes qui seront débattus, les complications cardiovasculaires et métaboliques du SAS, les pathologies neuropsychiatriques du sommeil, les accidents automobiles et le sommeil.


► DEMAIN À ORAN
**Journée nationale
d'urologie**

L'association «Er-razi» organise demain vendredi 30 mai au complexe touristique les Andalous à Oran, la 6^e Journée nationale d'urologie. Au programme de cette journée, la cancérologie (prostate et vessie), l'hypofertilité masculine, les troubles de l'éjaculation et l'endo-urologie dans la lithiasie urinaire.

À L'ÉCOUTE DE JIJEL...
**Des journalistes de Radio-Jijel
décrochent le 1^{er} prix
«Média-star 2014»**

Deux journalistes de la station de la Radio nationale de Jijel ont décroché le 1^{er} prix du concours «Média star 2014» organisé par l'opérateur téléphonique Ooredoo.

Redha Abdi, technicien du son, et Lamia Haroud, animatrice, ont obtenu, pour cette 8^e édition, le 1^{er} prix pour une production radiophonique consacrée à la technologie de la 3G, qui met en exergue aussi bien les avantages que les risques pouvant découler d'un mauvais usage de cette nouvelle technologie. La radio de Jijel, opérationnelle depuis novembre 2006, a déjà remporté en 2011, 2012 et 2013, des premiers prix dans des concours similaires, en plus de trois (3) «Micro d'or» organisé par l'ENRS.

**DEMAIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS**
**Conférence sur le «rôle
des antioxydants dans
le traitement des
maladies chroniques»**

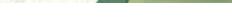
Le Forum de DK News accueillera demain à 10h, d'éminents spécialistes pour une conférence-débat sur un thème d'actualité relatif aux maladies chroniques et aux antioxydants. Le rôle de la vitamine C et la vitamine B3 dans le traitement des maladies chroniques, sera abordé. Les docteurs Ilyès Baghi, président de la Société algérienne de nutrition orthomoléculaire et Smail Meziani, directeur de l'Institut européen des antioxydants animeront la conférence. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise 3 rue, du Djurdjura Ben Aknoun Alger.


**DU 15 AU 19 DÉCEMBRE
À ALGER**
**Salon «Carrefour
de la PME
du partenariat et
de la technologie»**


Placé sous le parrainage du ministre de l'Industrie et des Mines, avec le soutien et l'encouragement de la Direction du développement industriel et de la promotion de l'investissement de la wilaya d'Alger, la société Manaho international organisera du 15 au 19 septembre à Alger le Salon «Carrefour de la PME du partenariat et de la technologie».

Horaires des prièresVendredi 1^{er} chaabane 1435

	Max	Min
Alger	27°	15°
Oran	31°	16°
Annaba	24°	14°
Béjaïa	27°	14°
Tamanrasset	38°	22°


DEMAIN AU JARDIN TUNIS (EL-BIAR)
Célébration de la Journée mondiale de l'enfance

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, l'APC d'El Biar, en collaboration avec la cellule d'écoute de la 4e Sureté urbaine de Skala (Alger), l'Establishment Arts et Culture, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, organisent demain samedi 31 mai une manifestation spéciale jeunesse au niveau du jardin Tunis. A cet effet, divers activités dont une exposition sur l'environnement, des circuits d'éducation routière ainsi qu'un concert de Chab Yezid, seront organisées durant cette journée à partir de 9h au niveau dudit jardin.


► CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN
**Spectacle de danses du
ballet italien Astra Roma**

Dans le cadre du Festival culturel européen d'Alger, le ballet italien Astra Roma, donnera une présentation ce soir à 19h à la salle Ibn Khaldoun.

**DU 16 AU 18 JUIN AU PALAIS
DES NATIONS**
**Assises nationales
de la santé**

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière organisera les Assises nationales de la santé les 16, 17 et 18 juin au Palais des nations (Club des pins).

► AUJOURD'HUI ET DEMAIN À CHLEF
**1^{er} forum médical national
multidisciplinaire**

L'association du corps médical privé de la wilaya de Chlef organise aujourd'hui et demain au Palais de la culture de la wilaya, la 1^{er} édition du forum médical national multidisciplinaire. Cette manifestation sera rehaussée par la présence des plus hautes autorités magistrales du pays et de quelques compétences médicales européennes. La vocation de ce forum est d'apporter une formation médicale continue de haute facture. Sa tenue répond à une demande sans cesse croissante de la part de conférenciers et conseurs exerçant aux quatre coins du pays. Ainsi, cette rencontre sera un jalon supplémentaire sur le sentier de la FMC, sentier foulé en pionnière par notre association il ya de cela près de quatorze ans, seulement après quelques semaines de sa création lorsqu'elle a organisé sa première journée médicale consacrée à la pédiatrie. Et de ce fait, elle s'inscrit dans la continuité de l'effort consenti à parer au souci de perfectionnement du personnel médical et de mise à jour des connaissances dans les diverses spécialités. Ce forum comprend une série de conférences, d'ateliers permettant d'approfondir en petits groupes certains sujets et de symposiums parrainés par les laboratoires pharmaceutiques.

Communiqué de SOGRAL

La société d'exploitation des gares routières d'Algérie SOGRAL EPE/SPA, informe son aimable clientèle de la disponibilité du système de connexion Internet Wifi libre d'accès dans tous les espaces publics de la gare centrale du Caroubier, Alger.

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT SERA PRÉSENTÉ DIMANCHE À L'APN Priorité aux attentes de la population

Walid B.

Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera présenté dimanche par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale.

Sellal devra, à cette occasion, fixer les grands axes qui conduiront l'action de son gouvernement pour les prochaines années, en vue de répondre aux attentes des citoyens et œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de vie et ce, conformément aux engagements pris par le chef de l'Etat dans ce sens. Au lendemain de la désignation du nouveau gouvernement conduit par Abdelmalek Sellal, le président de la République avait posé les jalons d'une feuille de route, placée sous le sceau de l'urgence pour répondre aux attentes de la population.

Cette feuille de route est appelée à être approfondie par des actions concrètes devant mettre fin à toutes les pratiques malsaines qui gangrènent la société et entraînent le développement et l'investissement, comme la corruption et la bureaucratie. Aujourd'hui, il s'agit de concrétiser toutes ces promesses en mettant en place les instruments nécessaires permettant de répondre aux exigences de l'heure, notamment en ce qui concerne l'emploi, le logement, la santé, l'éducation et les infrastructures, des revendications qui sont toujours soulevées par les citoyens.

Le second volet des priorités fixées dans l'agenda du Président est celui lié au développement économique qui s'appuie sur la réforme économique et sociale, la diversification de l'économie et l'amélioration de ses performances.

Dans cette perspective, le programme 2015-2019 d'investissements et de développement doit être élaboré dans la concertation, en tirant les leçons des expériences passées, de sorte à en améliorer l'impact sur le développement local, le développement humain et la promotion d'une économie compétitive.

Lors de la campagne électorale qu'il avait menée pour le président Abdelaziz Bouteflika, Sellal n'avait pas manqué d'insister, à chaque fois, sur la nécessité de résoudre tous les problèmes qui entravent le développement local et freinent les initiatives liées à l'investissement productif et à la création de l'emploi dans tous les domaines, notamment les créneaux porteurs comme l'agriculture, l'industrie et le tourisme, secteurs sur lesquels le gouvernement table pour mettre fin au chômage galopant parmi les jeunes.

Dans ce sens, le volet de l'emploi constitue l'un des axes majeurs de la politique de développement économique et social que compte promouvoir le président Bouteflika à travers son programme arrêté pour son quatrième mandat à la tête du pays.

Le président de la République avait précisé, à ce propos, que la bataille pour l'emploi constitue l'un des axes majeurs de la politique de développement économique et social qu'il compte mener.

Il a expliqué que cette bataille détermine l'essence, l'ampleur et l'orientation au service de la prospérité et du bien-être du peuple algérien, précisant qu'aujourd'hui comme hier, celle-ci «continuera de mobiliser d'importants moyens financiers et humains dans le cadre d'un consensus général jamais démenti».

Le chef de l'Etat a relevé que la bataille pour l'emploi ne doit pas perdre de vue celle, tout aussi essentielle, liée à la compétitivité des entreprises : les deux batailles doivent être menées et réalisées ensemble, a-t-il mentionné.

Dans son nouveau programme, le chef de l'Etat s'est engagé à créer les conditions politiques et institutionnelles, avec l'ensemble des acteurs représentant les différents segments de la société, dans le but d'édifier un modèle de gouvernance répondant aux attentes et espérances du peuple.

Il avait également proposé la mise en place d'un «nouveau pacte» visant à ancrer les acquis liés au développement et au progrès, à conforter la stabilité, enrâner la démocratie et bâtir une économie émergente dans le cadre d'une approche de développement durable.

Parallèlement, le Président s'est engagé à renforcer la réconciliation nationale, en tant que chantier prioritaire, affirmant que la main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés et tout acte terroriste contre la sécurité des citoyens et des biens sera combattu.

Dans le même temps, le renforcement de l'indépendance de la justice sera poursuivi, tout comme la lutte implacable contre les fléaux sociaux, notamment la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

47^e ÉDITION DE LA FIA

M. Sellal insiste sur le renforcement du partenariat avec les Etats-Unis dans certains secteurs

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné mercredi à Alger l'importance de renforcer les bases du partenariat algéro-américain, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme.

Au cours de sa visite au pavillon des Etats-Unis à la Foire internationale d'Alger, M. Sellal a précisé que l'essentiel pour l'Algérie actuellement est de renforcer les relations de coopération et de partenariat avec les Etats-Unis dans des secteurs prioritaires.

S'adressant à l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Henry S. Enshier, le Premier ministre a cité quatre secteurs «importants», à savoir l'énergie, l'industrie, l'agriculture et le tourisme, ajoutant que le plan d'action du gouvernement pour les cinq années à venir se fo-

calisera sur ces secteurs.

L'Algérie s'attèle à tirer profit des nouvelles technologies dont disposent les Américains à travers le transfert technologique nécessaire pour la réalisation du développement économique et pour relever les défis socioéconomiques que connaît le monde. Du côté du pavillon français, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de réactiver les différents accords de coopération conclus entre l'Algérie et la France dans la cadre de l'accord d'association signé en 2012. La concrétisation de ces accords permettra sans doute d'asseoir un partenariat stratégique et équilibré entre la France et l'Algérie, a-t-il dit. La partie algérienne sera ainsi en mesure de tirer profit de l'expérience, du savoir et des nouvelles technologies à travers la mise en



place de projets complémentaires basés sur l'utilité commune, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, au pavillon jordanien, où ses représentants ont mis l'accent sur la nécessité de relancer la commission mixte avec l'Algérie, le Premier ministre a appelé la partie jordanienne à investir davantage dans le secteur de la santé où elle occupe la première place dans le monde arabe et la cinquième au niveau mondial, en réalisant un hôpital spécialisé avec un partenaire algérien.

M. Sellal, qui était accompagné de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables et de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, avait procédé auparavant à l'inauguration de la 47e édition de la Foire internationale d'Alger, à laquelle prennent part 1.045 firmes nationales et étrangères.

Les Etats-Unis d'Amérique, invité d'honneur de la 47e FIA, est le premier pays du continent américain à bénéficier de cette qualité.

LE MINISTRE DU COMMERCE, AMARA BENYOUUNÈS :

Saisir l'occasion de la FIA pour faire connaître le produit algérien

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a appelé mercredi Alger les entreprises et producteurs algériens à saisir l'occasion de la Foire internationale d'Alger pour faire connaître le produit algérien auprès des opérateurs étrangers. M. Benyounès, qui s'exprimait à l'ouverture de la 47e édition



de la la FIA, a estimé que la participation de plus de 450 entreprises nationales à ce rendez-vous économique constituait une occasion pour faire connaître leurs produits auprès des opérateurs et firmes étrangères présentes et examiner les opportunités de partenariat dans la perspective de mise en place de projets d'investissement en Algérie. Selon le ministre, plusieurs accords et contrats de partenariat seront conclus entre les entreprises algériennes et étrangères, notamment américaines. Accompagné de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables et de représentants du corps diplomatique accrédité à

prennent part à cette manifestation économique et s'emploient à établir des contacts de partenariat multiforme entre elles. Les quelque 600 entreprises étrangères présentes à la FIA viennent de 37 pays, dont 27 sous pavillons officiels: 8 pays d'Europe, 8 pays arabes, 4 des Amériques, 5 d'Asie et 2 d'Afrique. Une cinquantaine de firmes étrangères venant d'Espagne, d'Italie, d'Inde, d'Iran, d'Afrique du Sud, de Belgique, d'Ukraine, du Burkina Faso, du Yémen et du Mali participent à titre individuel à cette édition. Les Etats-Unis d'Amérique, invité d'honneur de la 47e FIA, est le premier pays du continent américain à bénéficier de cette qualité.

Des matinées professionnelles réservées exclusivement aux hommes d'affaires sont au programme de cette foire qui s'étalerait sur six jours (jusqu'au 2 juin), consacrant ainsi le cachet de plus en plus professionnel de l'événement.

La crédibilité de la communication institutionnelle nécessite une "confiance mutuelle"

La crédibilité de la communication institutionnelle doit être fondée sur une "confiance mutuelle" entre les médias et les institutions, a estimé hier à Constantine une responsable centrale du ministère de la Communication. Intervenant lors d'une rencontre sur la communication institutionnelle, organisée à l'initiative de l'Association des femmes journalistes du Constantinois (AJC), Mme Soumaya Chaïb, sous-directrice de la communication extérieure, a fait état de la volonté du ministère "d'asseoir une stratégie de communication institutionnelle d'adhésion". S'adressant à un parterre de journalistes, de responsables de médias et de représentants des autorités de la wilaya, l'intervenante a souligné la détermination de l'Etat à mettre en œuvre "une stratégie qui garantira aux professionnels de la presse (à) l'accès aux sources d'information dans le respect des lois du pays". Pour sa part, Mme Samira Manaïa, rédactrice en chef de la revue "L'Éco", un bimensuel de l'économie et de la finance, a encouragé les profession-

nels de l'information régionale à s'unir pour "mettre fin au sentiment de frustration, à l'inégalité des chances, à la marginalisation et à la différenciation entre les journalistes, quels que soient le secteur pour lequel ils travaillent, l'organisme employeur et le lieu où ils exercent". Qu'il active à Alger ou ailleurs, qu'il relève d'une entreprise publique ou privée, un journaliste reste un journaliste et doit être respecté en tant que tel", a-t-elle considéré, déplorant le fait que certains journalistes travaillant pour la presse de proximité soient considérés comme des "correspondants de seconde zone". La présidente de l'AJC, Ilham Tir, avait auparavant souligné l'importance du thème proposé aux débats, ayant d'inviter l'ensemble des professionnels de la corporation à se rapprocher davantage des institutions pour "recueillir une information juste, fiable et crédible, avant de l'exploiter et de la communiquer en toute objectivité aux citoyens".

APS

ALGÉRIE-KOWEIT**Le Président Bouteflika reçoit le ministre koweïtien des AE...**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger le vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Koweït, Sabah Khaled Al Hamad Al Sabah.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Le ministre koweïtien des Affaires étrangères préside la délégation de son pays aux travaux de la 17e Conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés qui ont débuté mercredi à Alger.

L'Algérie entretient de fortes relations avec tous les pays du monde

Le premier vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Koweït, Sabah Khaled Al Hamad Al Sabah, a souligné que «le haut niveau» de participation à la 17e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés qui se tient à Alger traduit les fortes relations de l'Algérie avec tous les pays du monde. A l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Al Hamad Al Sabah a précisé que la rencontre a été une occasion d'évoquer la réunion des ministres des Affaires étrangères du MNA et «des fortes relations internationales qui entretiennent l'Algérie-sœur». «Nous avons constaté le haut niveau des participants venus de tous les pays arabes, asiatiques, africains et européens et de tous les coins du monde ce qui traduit les fortes relations internationales de l'Algérie avec tous les pays du monde», a-t-il ajouté. Le ministre koweïtien a également indiqué avoir transmis au président de la République «les salutations et les vœux de l'Emir du Koweït Sabah Al Ahmed Al Jaber Al Sabah», soulignant avoir passé en revue «des relations bilatérales privilégiées et abordé la tenue de la commission mixte prévue avant la fin de l'année». Il a en outre évoqué la réunion de la commission de concertation politique qu'il coprésidera avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avant la fin de l'année.

Le ministre koweïtien des Affaires étrangères préside la délégation de son pays à la 17e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés qui ont débuté mercredi matin à Alger.

Signature d'un protocole sur les concertations bilatérales entre les ministères des Affaires étrangères algérien et bangladais

Un protocole sur les concertations bilatérales a été signé hier à Alger entre les ministères des Affaires étrangères algérien et bangladais. Le document a été signé par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et son homologue bangladais, Abdul Hassan Mohammad Ali, au «Palais des nations» en marge de la Conférence ministérielle des Non-alignés. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, M. Lamamra a indiqué que le protocole visait à conforter la concertation politique entre les deux pays frères, soulignant que «les relations entre l'Algérie et le Bangladesh sont séculaires et les deux pays ont de tout temps échangé leurs vues concernant les questions d'intérêt commun, à leur tête la question palestinienne et la crise syrienne». Il a affirmé dans ce contexte que «la solidarité arabo-asiatique et afro-asiatique constitue la pierre angulaire de la doctrine des Non-alignés et des actions du mouvement». Le ministre a estimé que la signature d'un protocole de coopération entre les deux pays «se veut un jalon supplémentaire sur la voie de l'instauration d'une solidarité étroite et forte entre l'Asie, l'Afrique et le monde arabe». De son côté, le ministre bangladais des Affaires étrangères a exprimé sa satisfaction du niveau de coopération entre son pays et l'Algérie, soulignant que la signature du mémorandum était à même d'impulser les relations existantes entre les deux pays.

APS

ALGÉRIE-UA**... la présidente de la Commission de l'UA ...**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma.

L'audience s'est déroulée en présence du mi-

nistre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Mme Dlamini-Zuma est à Alger dans le cadre de la 17e Conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés qui s'est ouverte mercredi.

ALGÉRIE-TURQUIE**... et le ministre des turc AE**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires

étrangères Ramtane Lamamra. M. Davutoglu se trouve actuellement à Alger dans le cadre de la 17e Conférence ministérielle du mouvement des non-alignés dont les travaux ont débuté mercredi à Alger.

**Jean Ziegler
L'Afrique mérite trois sièges permanents au Conseil de sécurité**

L'Afrique mérite d'obtenir trois sièges permanents au Conseil de sécurité des Nations unies, a affirmé mercredi à Alger l'ex-rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation de l'ONU, le Suisse Jean Ziegler.



Dans une déclaration à l'APS, en marge de la 17e Conférence du Mouvement des Non-alignés, M. Ziegler a indiqué que «de chaque continent, trois nouveaux membres permanents devraient être élus». Pour le continent africain, M. Ziegler cite l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Nige-

ri. Il a souligné que «l'attribution à l'Algérie d'un siège permanent à l'ONU serait une justice historique», rappelant que «La Révolution algérienne a ouvert la porte à la décolonisation de l'Afrique». Interrogé sur les efforts de l'ONU pour aider à la résolution des crises en Afrique, l'an-

cien rapporteur de l'ONU a déploré l'absence de réaction là où les gens meurent». Concernant la crise en Libye, M. Ziegler a estimé que ce qui se passe dans ce pays est non seulement «tragique pour le peuple libyen», mais également «dangereux» pour la région.

**CRISE EN LIBYE :
Les consultations d'Alger, «un message politique fort » pour œuvrer à la réconciliation nationale**

Les consultations tenues à Alger sur la crise en Libye, en marge de la 17e Conférence ministérielle des Non-Alignés sont «un message politique fort» pour toutes les parties libyennes pour travailler à la réconciliation nationale, a déclaré hier à Alger le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Abdellatif.

Ces discussions, ayant réuni les pays voisins, la Ligue arabe et l'Union africaine (UA), ont véhiculé «un message politique fort» qui souligne la nécessité d'entretenir les contacts avec les élites politiques en Libye

à tous les niveaux que ce soit avec le gouvernement, le Congrès national général (Assemblée) ou avec les organisations de la société civile pour encourager le lancement d'un dialogue national afin de parvenir à la réconciliation», a affirmé M. Mohamed Abdellatif.

Il a appelé les deux représentants de la Ligue arabe et de l'Union africaine pour la Libye à «coordonner les efforts pour élaborer les mécanismes permettant de réactiver les recommandations et le soutien promis par les pays voisins». A ce propos, le chef de la diplo-

matie libyenne a rappelé «le rôle axial» de l'Algérie dans les efforts en vue de résoudre la crise libyenne. «Je n'ai aucun doute que l'Algérie jouera un rôle essentiel dans les discussions qui se poursuivent pour trouver les solutions à la crise en Libye».

Reunis les 27 et 28 mai à Alger, les ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye ont réaffirmé le soutien de leurs pays à toutes les démarches et initiatives libyennes visant à asseoir un dialogue national et consacrer la Justice transitionnelle.

Ils ont également souligné la nécessité de conjuguer leurs efforts en vue d'aider la Libye dans le cadre d'un mécanisme commun des pays voisins en coordination avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi et de la présidente de la commission de l'Union africaine (UA), Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, insistant sur le besoin de définir une approche commune et une feuille de route «en fonction de la volonté des libyens et de leurs priorités», laquelle serait soumise aux pays voisins pour adoption.

Signature d'un mémorandum d'entente entre les instituts des études diplomatiques algérien et djiboutien

Un mémorandum d'entente entre les instituts des études diplomatiques algérien et djiboutien a été signé hier à Alger en présence des ministres des affaires étrangères des deux pays, M. Ramtane Lamamra et Mahmoud Ali Youssouf. La cérémonie de signature s'est déroulée au Palais des Nations (Alger) en marge des travaux de la 17e Conférence ministérielle du Mouvement des non-alignés. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la cérémonie de signature M. Lamamra a affirmé que «la redynamisation de la coopération entre l'Algérie et Djibouti a été

décidé en application des instructions des présidents des deux pays Abdelaïz Bouteflika et Ismaïl Omar Guelleh».

Dans ce contexte, M. Lamamra a souligné que l'Algérie a contribué à la formation d'un très grand nombre d'étudiants et de cadres de la République de Djibouti, dont la personnalité éminente qui avait conduit l'équipe des observateurs de l'Union africaine lors de la présidentielle du 17 avril en Algérie en l'occurrence Mohamed Delita, ex-Premier ministre djiboutien, diplômé de l'école algérienne. «Nous sommes fiers de cette relation étroite

entre les deux pays frères», a-t-il ajouté. Djibouti, en tant que membre de la Ligue arabe, de l'Union africaine, du Mouvement des pays non-alignés (MNA) ainsi que de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a accompli, à travers le président Ismaïl Omar Guelleh, un «rôle leader» au sein de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

De son côté, le ministre djiboutien a souligné l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et Djibouti dans plusieurs domaines, notamment l'éducation et la pêche.

Parlement Ould Khelifa reçoit des représentants des Etats participant à la 17^e Conférence ministérielle du MNA

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu mercredi au siège de l'APN le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ainsi que plusieurs ministres des Affaires étrangères des pays participant à la 17^e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés qui se tient à Alger.

En recevant M. Yerzan Ashikbayev, vice-ministre des Affaires étrangères et représentant personnel du président de la République du Kazakhstan, M. Ould Khelifa a souligné que les relations entre les deux pays «ne cessent de s'améliorer en dépit de l'éloignement géographique». «Nous avons bon espoir d'édifier un partenariat bilatéral fructueux», a-t-il dit.

«L'Algérie qui se trouve dans une région marquée par des turbulences exporte les valeurs de paix et les facteurs de stabilité vers les pays qui vivent des crises et les encourage à engager un dialogue pacifique et se tourner vers les défis du développement au lieu de se préoccuper de facteurs qui alimentent la division et la violence», a ajouté M. Ould Khelifa.

Pour sa part, M. Ashikbayev a exprimé le souhait de son pays d'édifier un partenariat solide» avec l'Algérie qu'il a qualifiée de «leader» du monde arabo-musulman», avant de remettre au président de l'APN un message du chef de l'Etat du Kazakhstan au président de la République, Abdelaïz Bouteflika.

Par ailleurs, le développement des relations entre l'Algérie et la Serbie a été au cœur des discussions entre M. Ould Khelifa et Ivica Dacic, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères serbe.

Pour le président de l'APN, l'Algérie «garde un souvenir historique exceptionnel qui remonte à l'époque de l'ex-Yougoslavie», soulignant que les relations bilatérales sont marquées par une concertation soutenue sur l'ensemble des questions régionales et internationales d'intérêt commun. La coopération entre les Assemblées des deux pays est appelée à se développer davantage grâce à l'action des deux groupes parlementaires d'amitié», a-t-il dit.

M. Ould Khelifa a réitéré le «souci



de l'Algérie de respecter la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires internes», expliquant d'autre part l'approche de l'Algérie autour de la lutte antiterroriste et pour le tarissement de ses sources de financement, tel le paiement de rançon, qui doit être criminalisé, prône l'Algérie.

M. Dacic a, de son côté, exprimé la volonté de son pays de raffermir les relations de coopération avec l'Algérie notamment dans les domaines d'intérêt commun et sa disponibilité à mettre son expérience au service de l'accompagnement des efforts de développement en Algérie. Il a aussi fait partie de sa disposition à développer ces relations et les hisser à de plus hauts niveaux.

Par ailleurs, le ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, a été reçu par le président de l'APN qui a affirmé que les deux pays étaient liés par des relations historiques séculaires et œuvrent actuellement pour la consolidation de leur coopération à travers d'importants échanges commerciaux. Les deux responsables ont passé en revue la situation dans la région du Sahel, en Libye et en Syrie. Le président de l'APN a affirmé que l'Algérie «appelle à la paix et à la stabilité et déploie des efforts considérables pour lutter contre la pauvreté en effaçant la dette de certains pays africains afin de les aider à dépasser leur crises internes aggravées par la violence et l'extrémisme».

M. Davutoglu a affirmé que l'Algérie et la Turquie partageaient un riche héritage historique de plus de 500 ans. Les relations entre les deux pays ont atteint leur «apogée» s'appuyant sur la «dynamique des investissements turcs en Algérie».

Il a présenté à cette occasion ses félicitations au Président Bouteflika à l'occasion de sa réélection, qualifiant cet événement d'important en ce sens

qu'il dénote une volonté de stabilité, ajoutant que les «deux pays sont appelés à entreprendre des concertations intenses du fait que leurs situations géopolitiques présentent beaucoup de points communs».

M. Ould Khelifa a, en outre, reçu le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Iyad Ben Ali Ben Madani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer l'action de l'OCI notamment dans les pays musulmans qui font face au terrorisme et à la pauvreté, tant en Afrique qu'en Asie.

Le président de l'APN a également reçu le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Mohammad Javad Zarif, d'Iran.

La rencontre a été l'occasion d'évaluer les relations bilatérales et pour le président de l'APN d'affirmer que «l'Algérie ne saurait oublier le soutien des pays non-alignés aux mouvements de libération de par le monde», soulignant que «l'Algérie appelle à la démocratisation des relations internationales et à faire entendre la voix des pays en développement dans les forums internationaux à l'image de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité». «L'Algérie défend les droits légitimes des Etats, dont le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire», a ajouté M. Ould Khelifa.

Pour sa part, M. Zarif a exprimé la «satisfaction de son pays des relations d'amitié avec l'Algérie, saluant particulièrement le rôle du président de l'APN dans le renforcement de ces relations notamment au niveau parlementaire».

L'Iran «salue les positions de l'Algérie vis-à-vis des causes justes», a-t-il affirmé, mettant en exergue la convergence de vues entre les deux pays sur des questions arabes et islamiques.

► M. Sellal reçoit le ministre des AE du Sultanat de Brunei...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier, le ministre des Affaires étrangères du Sultanat de Brunei, le prince Pagian Muda Mohamed Balkiah, en visite à Alger, en marge de la tenue de la 17^e Conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés (PNA), indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette rencontre, le Premier ministre et son hôte ont «convenu de la nécessité de réunir les conditions susceptibles de hausser les liens de coopération entre les deux pays et, notamment, l'échange d'expérience dans plusieurs domaines d'activité», précise le communiqué.

Après avoir abordé les questions d'intérêt commun, liées à l'actualité internationale, les deux parties n'ont pas manqué d'exprimer leur «préoccupation» quant à l'évolution de certains conflits qui affectent des pays et des peuples frères et, par ailleurs, réaffirmer leur «disponibilité à oeuvrer, sans relâche, dans le sens de la promotion de la paix et de la stabilité dans le monde», souligne la même source.

► ... le ministre iranien des AE ...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier, le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Mohammad Javad Zarif, en visite à Alger, en marge de la tenue de la 17^e Conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés (PNA), indique un communiqué des services du Premier ministre. «L'entretien a été l'occasion de procéder à l'évaluation des relations bilatérales qui ont connu, ces dernières années, des avancées notables», souligne-t-on de même source. «Afin de les consolider davantage, les deux parties ont convenu de réunir prochainement la Commission mixte de haut niveau et de faire avancer, entretemps, les projets d'accords en cours de maturation», indique le communiqué.

Les deux parties ont, par ailleurs, procédé à un échange de vues sur l'évolution de plusieurs questions liées à l'actualité politique et sécuritaire aux plans internationaux et régional, ajoute-t-on de même source.

► ... le ministre des AE du Yémen ...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères yéménite, Abou Baker El-Kourbi, porteur d'un message du président de la République du Yémen, Abd Rabbo Mansour Hadi au président de la République, Abdelaïz Bouteflika, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien a été l'occasion de passer en revue les relations bilatérales dont il a été souligné l'exemplarité, notamment, aux plans politique et diplomatique, selon le communiqué qui relève que les deux parties ont souligné la nécessité de développer les relations économiques par la recherche de nouvelles voies de coordination et d'action, au mieux des intérêts des deux peuples frères. Les questions liées à la situation régionale ont été aussi abordées au cours de l'audience.

► ... et le MAE de la République populaire et démocratique de Corée

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier le ministre des Affaires étrangères de la République populaire et démocratique de Corée, Ri Su Yong, en visite à Alger dans le cadre de la tenue de la 17^e Conférence ministérielle du mouvement des pays non-alignés (PNA), indique un communiqué des services du Premier ministre. «L'examen des relations bilatérales et de leur évolution durant ces dernières années a permis d'apprécier l'état de la coopération qu'entretenaient les deux pays dans différents domaines d'intérêt. Les deux parties ont estimé utile d'en suivre l'évolution», précise le communiqué. Par ailleurs, la situation régionale et internationale a fait l'objet de discussion au cours de cette audience, ajoute-t-on de même source.

APS

La Libye a besoin du soutien des pays voisins pour régler ses problèmes «sans interférence étrangère»

La Libye a besoin du soutien des pays voisins pour régler ses problèmes internes «sans interférence étrangère», a déclaré à Alger hier le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra.

La Libye qui n'a pas connu, ces dernières années, de stabilité, «a besoin aujourd'hui que les pays voisins la soutiennent en lui permettant de régler ses problèmes internes sans interférence étrangère», a déclaré M. Lamamra lors

d'une rencontre avec son homologue mauritanien, Hamadi Ould Baba Ould Hamadi, en marge de la 17^e conférence ministérielle des pays non-alignés qui se tient au Palais des Nations à Alger.

Le ministre a souligné la nécessité d'encourager les pays voisins à faire les choses différemment, expliquant que «l'exclusion est mauvaise et génératrice de frustration et de mécontentement, donc d'opposition». Or, a-t-il ajouté, «l'ex-

clusion a été pratiquée et nous souhaitons qu'à l'avenir qu'il n'y en ait plus». Les pays voisins sont particulièrement mieux placés que d'autres pour aider la Libye, «en vertu de la géographie, de la population et des échanges à travers l'histoire».

A une question sur la position de l'Algérie vis-à-vis de la situation en Libye, M. Lamamra a affirmé que «l'Algérie est extrêmement attentive» à ce qui se passe dans ce pays voisin et que les

autorités algériennes «interagissent» avec celles de la Libye.

«Nous avons en tant qu'Etat nos propres moyens de nous informer et de faire connaître nos opinions», a-t-il encore dit soulignant que «la Libye est en tête de nos préoccupations régionales en ce moment». L'Algérie veille à ce que ses frontières nationales ne soient en aucune façon utilisées pour déstabiliser un pays frère quel qu'il soit, à fortiori la Libye sœur».

Algérie-Bolivie

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue de Bolivie



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue de Bolivie, Evo Morales, qui effectue une visite de travail et d'amitié de deux jours en Algérie à l'invitation du chef de l'Etat. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi et des membres de la délégation accompagnant le président Morales.

Algérie-Irak

Le ministre irakien des Affaires étrangères entame une visite officielle aujourd'hui en Algérie



Le ministre irakien des Affaires étrangères, Hossnyar Zebari, entamera aujourd'hui une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

M. Lamamra s'entretiendra lors de cette visite avec son homologue irakien sur «l'état de la coopération entre les deux pays et les moyens de renforcer les relations bilatérales, notamment dans les domaines économique et consulaire au mieux des intérêts suprêmes des deux pays, ainsi que les liens entre les deux peuples frères», a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Selon la même source, les deux parties aborderont les derniers développements sur la scène arabe, notamment «la situation en Syrie et en Libye et les développements de la question palestinienne».

Cette visite permettra «d'approfondir et de consacrer la concertation et la coordination entre les deux pays concernant diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun», précise le communiqué. Le ministre irakien se trouve actuellement en Algérie pour participer aux travaux de la 17e Conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés (MNA).

Algérie-Etats-Unis

Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur des Etats Unis à Alger



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur des Etats Unis, Henry Hensher, indique un communiqué du ministère. «La coopération entre les deux pays notamment dans le domaine du développement de la presse et sa professionnalisation, la formation, l'utilisation des nouvelles technologies et l'apprentissage des langues ont constitué l'essentiel de l'entretien qui a réuni les deux hommes», précise-t-on de même source.

APS

LE PRÉSIDENT BOLIVIEN ACHÈVE UNE VISITE D'AMITIÉ ET DE TRAVAIL À ALGER

Alger et La Paz plus

Le président de l'Etat plurinational de Bolivie, Evo Morales Ayma, a quitté Alger mercredi soir au terme d'une visite d'amitié et de travail de deux jours, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Morales a eu des entretiens avec le président Bouteflika et avec le Premier ministre, Abdellmalek Sellal.

A l'issue de son entretien avec le président Bouteflika, il a fait part de la volonté de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie.

«Nous avons le vif souhait de renforcer nos relations avec l'Algérie, non seulement celles d'amitié qui existent déjà, mais de les renforcer davantage notamment par la voie diplomatique à travers l'envoi d'ambassadeurs entre les deux pays», a-t-il déclaré à la presse. M. Morales s'est dit, également, impressionné par «l'expérience, la sagesse et la connaissance de la politique internationale» du président Bouteflika, saluant les sentiments exprimés par le chef de l'Etat à l'endroit des pays «qui sont en plein processus de libération ainsi que sa position très ferme vis-à-vis des po-



litiques d'invasion ou de domination». «Le président Bouteflika est un sage, homme solidaire et profondément engagé avec tous les peuples», a-t-il relevé.

Le président de Bolivie s'est recueilli, par ailleurs, à la mémoire de l'ancien président de la République, Ahmed Ben Bella, au carré des martyrs d'El-Alia. Président en exercice du Groupe des 77, M. Morales a pro-

noncé, au cours de sa visite, un discours à l'occasion de la 17e conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés qui se tient à Alger dans lequel il a, notamment, appelé le Mouvement des Non-alignés et le groupe des 77 à travailler ensemble pour la mise en œuvre de projets communs destinés à soutenir le développement économique et social de leurs pays membres.

Evo Morales:

La Bolivie souhaite renforcer ses relations avec l'Algérie

Le président de l'Etat plurinational de Bolivie, Evo Morales, a fait par mercredi à Alger de la volonté de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie.

«Nous avons le vif souhait de renforcer nos relations avec l'Algérie, non seulement celles d'amitié qui existent déjà, mais de les renforcer davantage notamment par la voie diplomatique à travers l'envoi d'ambassadeurs entre les deux pays», a ajouté le président de la Bolivie qui a exprimé l'intérêt de son pays pour la présence de l'Algérie au sommet des G77+ Chine que va organiser la Bolivie prochainement.

«C'est en fait pour célébrer le 50^e anniversaire de la création du groupe du G77, le groupe le plus important des Nations unies

président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

et c'est pour cela que nous souhaitons être accompagnés par l'Algérie», a-t-il expliqué.

M. Morales s'est dit par ailleurs impressionné par «l'expérience, la sagesse et la connaissance de la politique internationale» du président Bouteflika, saluant les sentiments exprimés par le chef de l'Etat à l'endroit des pays «qui sont en plein processus de libération ainsi que sa position très ferme vis-à-vis des politiques d'invasion ou de domination». «Le président Bouteflika est

un sage, un homme solidaire et profondément engagé avec tous les peuples», a-t-il relevé.

«Il nous a véritablement donné tout un cours sur les événements politiques actuels à travers le monde et le président Bouteflika est très solidaire avec la Bolivie», a-t-il ajouté, indiquant par ailleurs que le président de la République a offert de prendre en charge 34 étudiants de Bolivie «qui vont venir se former en Algérie, et qui se spécialiseront dans le domaine des hydrocarbures».

Le président bolivien se recueille à la mémoire de l'ancien président Ahmed Ben Bella

Le président de Bolivie, Evo Morales, s'est recueilli mercredi à la mémoire de l'ancien président de la République, Ahmed Ben Bella, au carré des martyrs du cimetière d'El-Alia à Alger.

Accompagné du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, M. Mo-

rales a également déposé une gerbe de fleurs devant la tombe de l'ancien Président.

Président en exercice du Groupe des 77, le président bolivien est arrivé mardi à Alger pour une visite de travail et d'amitié de deux jours, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le président bolivien s'est entretenu mercredi avec le président Bouteflika, et le Premier ministre, Abdellmalek Sellal. Auparavant, il avait prononcé dans la matinée, un discours devant la 17^e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés, dont les travaux se sont ouverts mercredi matin à Alger.

Situation en Libye :

6 MINISTRES AUTOEUR D'UNE TABLE

Les ministres des AE des pays voisins réaffirment leur soutien à un dialogue national calme et serein

Les ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye, réunis les 27 et 28 mai à Alger, ont réaffirmé le soutien de leurs pays à toutes les démarches et initiatives libyennes visant à assurer un dialogue national et consacrer la Justice transitionnelle.

Les ministres des AE des pays voisins de la Libye «réaffirment leur soutien à toutes les démarches et initiatives libyennes visant à assurer un dialogue national, consacrer la Justice transitionnelle et consolider les fondements des institutions de l'Etat et le processus démocratique dans un climat calme, stable et serein», indique un communiqué rendu public à l'issue des travaux de la réunion ministérielle de concertation.

Dans le cadre du soutien à ce processus, les participants ont souligné la nécessité de conjuguer leurs efforts en vue d'aider la Libye dans le cadre d'un mécanisme commun des pays voisins en coordination avec le Secrétaire général de la Ligue arabe et de la présidente de la commission de l'Union africaine (UA), appelant à la nécessité de définir une approche commune et une feuille de route «en fonction de la volonté des libyens et de leurs priorités», laquelle serait soumise aux pays voisins pour adoption.

A cette occasion, les participants ont exprimé «leur profonde inquiétude» quant aux derniers développements survenus en Libye et leurs répercussions sur la sécurité et la stabilité de ce pays ainsi que sur les pays voisins, exprimant leur «pleine solidarité avec le peuple libyen frère».

Ils ont, en outre, souligné l'impératif de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye rejetant «toute ingérence dans ses affaires internes».

Les participants ont appelé toutes les parties et les forces vives libyennes à «cesser les actes de violence et à faire prévaloir le dialogue pour mieux ré-



pondre aux revendications légitimes du peuple libyen frère qui aspire à la stabilité, la sécurité, la paix et le développement, et arrêter l'effusion de sang à la faveur d'une paix civile, garante de la sécurité des citoyens libyens face à toutes les tentatives visant la déstabilisation de la Libye et menaçant la sécurité des pays voisins et la région».

La réunion a planché sur la possibilité de dépêcher en Libye et en coordination avec les autorités libyennes, une délégation de haut niveau des pays voisins en vue d'exprimer la solidarité de ces pays avec le peuple libyen et d'encourager toutes les parties à adhérer à un dialogue inclusif en Libye loin de toute ingérence étrangère. Les ministres ont souligné «l'intérêt particulier» accordé par les pays voisins de la Libye à la sécurisation des frontières avec ce pays ainsi qu'à la coopération et à la coordination dans le domaine de la lutte antiterroriste, du trafic d'armes et de drogue et d'émigration clandestine.

Les participants ont favorablement accueilli la proposition du chef de la délégation égyptienne portant tenue en Egypte d'une réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, consacrée à la sécurité des frontières avec la Libye.

S'agissant de la couverture médiatique des événements en Libye, les participants ont appelé à «davantage d'objectivité et de précision concernant le traitement de la crise en Libye en faisant prévaloir l'intérêt national» de ce pays.

La réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye a été suivie d'une séance de travail entre les deux délégations.

la Libye s'est tenue à Alger en marge de la 17e conférence ministérielle du Mouvement des Non Alignés avec la participation du secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi et de la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosana Dlamini-Zuma.

La réunion de concertation a porté sur les derniers développements survenus en Libye et leurs répercussions sur les pays voisins. Il a également été question du cadre et des mécanismes d'aide à la Libye pour que ce pays surmonte la conjoncture difficile qu'il traverse.

Ont pris part à cette réunion présidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'intégration africaine, Moussa Faki Mahamat, le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mondji Hamdi, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Soudan, Kamal-Eddin Ismail Saeed, le ministre libyen des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la Libye, Mohammed Abdulaziz et le ministre des Affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mohamed Bazoum.

Lors de cette rencontre, le ministre libyen des Affaires étrangères a appelé à apporter aide et assistance «au plus vite» aux antagonistes en Libye.

Les délégations présentes ont échangé les vues avec le représentant du secrétaire général de la Ligue sur l'approche à adopter pour encourager toutes les parties libyennes à adhérer à un dialogue sérieux et inclusif.

ALGÉRIE - POLOGNE

Une dizaine de projets de partenariats algéro-polonais en cours d'étude

Une dizaine de projets de partenariat algéro-polonais sont en cours d'études et devront aboutir très prochainement, a annoncé hier à Alger le chargé de la promotion du commerce et des investissements à l'ambassade de Pologne à Alger, M. Janusz Pisz.

«Plus de dix projets d'investissement entre des entreprises algériennes et polonaises sont en cours d'études dans divers secteurs tel que l'agriculture, le BTP (bâtiment, travaux publics), l'hydraulique et l'industrie pharmaceutique», a-t-il indiqué à l'APS en marge d'un forum d'affaires algéro-polonais.

Selon le diplomate polonais, les résultats de ces partenariats seront connus dans les prochains mois,

regrettant l'inexploitation totale des opportunités de coopération entre les deux pays.

«Nous avons de bonnes relations de partenariat avec l'Algérie mais ne nous exploitons pas les possibilités de coopération bilatérale qui existent», a-t-il estimé, indiquant que son service s'est fixé pour objectif de «tripler le volume des échanges commerciaux bilatéraux dans les trois prochaines années et de renforcer l'investissement». Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint près de 500 millions de dollars en 2013.

Les relations bilatérales entre l'Algérie et la Pologne, a-t-il poursuivi, doivent dépasser le stade de simples partenariats commerciaux

à la concrétisation de projets d'investissement, notamment dans le secteur de la construction et de l'aménagement.

S'agissant du climat des affaires en Algérie et notamment de l'application de la règle 51/49% régissant l'investissement étranger, M. Pisz a estimé que les entreprises polonaises «doivent la respecter et s'adapter au même titre que les autres entreprises étrangères». Une quinzaine d'entreprises polonaises activent notamment dans les domaines du bâtiment, de l'automatisation industrielle, de l'agroalimentaire, de l'automobile, des cosmétiques et de l'aménagement.

Le patronat (CAP) ont été aussi au rendez-vous pour examiner les nouvelles possibilités de partenariats avec leurs homologues polonais à travers des rencontres d'affaires bilatérales (B2B).

Pour Boualem M'rakech, président de la CAP, «la diversification» des partenaires étrangers est très importante pour le développement économique du pays, d'où son organisation a apporté, selon lui, des propositions aux polonais d'élargir les relations de partenariat notamment dans les volets de formation, du transfert du savoir-faire et des technologies. Des propositions qui ont été bien accueillies par les entreprises polonaises, a souligné M. M'rakech.

Algérie-Royaume-Uni

La règle 49/51 «n'est pas un frein» pour l'investissement britannique en Algérie

La règle 49/51, adoptée en 2009, régissant l'investissement étranger en Algérie «n'est pas un frein» et ne pose «aucun problème» à l'investissement britannique, a indiqué hier à Alger la présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique, Lady Olga Maitland, soulignant que les «obstacles» étaient d'ordre bureaucratique.

«La règle 49/51 n'est pas un frein et ne pose aucun problème à l'investissement britannique en Algérie. Toutefois, les grands obstacles au développement des investissements britanniques en Algérie sont d'ordre bureaucratique», a déclaré, lors d'un point de presse, Mme Maitland, en marge de la tenue de la 47e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA).

La règle 49/51 a été instituée par la loi de finances complémentaire 2009 en réaction à la cession d'Orascom construction de sa cimenterie à un entrepreneur français sans avis préalable du gouvernement alors que le projet avait bénéficié de facilitations liées à l'encouragement de l'investissement.

Mme Maitland a ajouté que les relations entre les deux pays avaient connu une amélioration «exceptionnelle», soulignant qu'en 10 ans, la différence était «énorme».

Mme Maitland a précisé que parmi les problèmes entravant les investissements figuraient les «difficultés» pour rapatrier les dividendes, relevant cependant la «nette évolution et progression» des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Grande-Bretagne, sans pour autant fournir les chiffres exactes.

Elle a également évoqué la difficulté «de temps à autre» d'avoir un visa pour l'Algérie, ajoutant toutefois que ce problème se posait aussi pour les Algériens voulant se rendre en Grande-Bretagne.

Evoquant l'attractivité touristique de l'Algérie, elle a relevé que c'était un pays «très intéressant» et «aux grandes potentialités», soulignant la nécessité de faire la promotion de cette destination «peu connue» des Britanniques.

De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume-Uni à Alger, Bernhard Garside a indiqué qu'il y avait un changement «important» dans les relations entre les deux pays, mettant en évidence l'amélioration de leur partenariat.

«Depuis la visite du Premier ministre britannique, David Cameron en janvier 2013, nous avons constaté un changement important dans nos relations économiques. Nous avons ainsi amélioré notre partenariat», a-t-il estimé, relevant que l'Algérie était le quatrième marché en Afrique pour les exportations britanniques, après l'Afrique du Sud, l'Egypte et le Nigeria. M. Garside a relevé que les sociétés britanniques commençaient à découvrir le marché algérien, soulignant leurs volonté de «faire plus encore». «Notre mission est d'expliquer dans les régions d'Angleterre, d'Ecosse, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord, qu'il y a vraiment des opportunités très importantes en Algérie», a-t-il dit. Il a indiqué qu'il faudrait travailler ensemble pour établir un partenariat «duriable», précisant que les sociétés britanniques étaient en Algérie pour «le long terme». M. Garside a annoncé que le nouvel ambassadeur britannique en Algérie, Andrew Noble sera à Alger le 7 juin, en remplacement de Martin Roper.

APS

**LE GÉNÉRAL-MAJOR
ABDELGHANI HAMEL
L'A ANNONCÉ
Annulation
prochaine de
la fiche de police
au port et à l'aéroport
d'Oran**



La fiche de police exigée au niveau des ports, des aéroports et postes de frontières sera annulée prochainement à Oran, a annoncé mercredi le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

La fiche de police ne sera pas exigée au niveau du port et de l'aéroport d'Oran à partir de la fin de la semaine prochaine, après la mise en service d'un nouveau système, a-t-il souligné à la presse en marge de sa visite de travail à Oran.

D'autre part, le premier responsable de la Sûreté nationale a insisté sur l'importance de la réorganisation de la police nationale, indiquant qu'une réflexion est en cours sur un nouvel organigramme de la Sûreté nationale, «qui répondra aux attentes du citoyen et de l'institution elle-même». Concernant l'évolution du taux de couverture sécuritaire au niveau national, le général-major Hamel s'est félicité de l'avancée enregistrée dans ce sens, indiquant qu'elle est actuellement à un policier pour 300 citoyens, «ce qui est conforme aux normes internationales».

Au sujet de la police de proximité, le même responsable a affirmé qu'elle est au centre des efforts de la DGSN, déclarant: «Nous œuvrons toujours dans le sens de rapprocher davantage le citoyen de sa police et de créer un partenariat sécuritaire entre la police et les citoyens».

S'agissant de la criminalité, il a affirmé qu'elle est en baisse, soulignant que «la petite criminalité même si elle n'est pas en courbe ascendante, elle reste gênante, car elle réduit l'action de l'Etat et induit le sentiment d'insécurité». Abordant les dispositifs mis en place en prévision de la saison estivale, le directeur général de la Sûreté nationale a annoncé que de nouvelles mesures seront prises pour le mois de Ramadhan et pour l'accueil des membres de la Communauté algérienne établie à l'étranger. Le général-major Hamel a inauguré à Oran des sièges de sûreté urbaine à Aïn El Beida et El Barki, une 2e sûreté urbaine d'Arzew et le siège de l'inspection régionale de police de l'Ouest. Il a également posé la première pierre de différents projets visant l'amélioration du cadre socio-professionnel des fonctionnaires de la Sûreté nationale à Oran.

RAMADHAN
**4 secteurs se réunissent
pour la mise en place
d'un programme d'action
commun en perspective
durant ce mois**

Un plan d'action commun a été arrêté par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs en coordination avec plusieurs départements ministériels en perspective du mois de Ramadhan, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Une rencontre ayant réuni les secrétariats généraux des ministères des Affaires religieuses, de la Culture, de la Solidarité nationale et des Moudjahidines accompagnés d'un groupe de cadres centraux a eu lieu mardi à Alger en vue de mettre au point un programme «riche et intense à l'occasion du mois sacré», précise le communiqué. Une commission de travail restreinte a été installée. Elle aura pour mission de définir les grandes lignes du plan d'action en l'espace d'une semaine avant de le soumettre au ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. Selon la même source, le ministère de la Communication ainsi que les institutions médiatiques y seront prochainement associés.

**M. ABDELMADJID TEBBOUNE L'A INDICUÉ
Gestion des cités: Gest-Immo objet d'enquête
par l'Inspection générale des finances**

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune a indiqué mercredi à Alger que Gest-Immo, filiale de l'Agence AADL, chargée de la gestion de ses cités, a fait l'objet dernièrement d'une enquête de l'Inspection générale des finances.

Le ministre a indiqué, en marge de l'ouverture de la Foire Internationale d'Alger, qu'une enquête diligentée par l'Inspection générale des finances sur la gestion administrative et financière de cette filiale à la demande du ministère, a révélé l'existence «de failles importantes».

Le même rapport a révélé un dysfonctionnement dans la gestion du budget de la filiale, et une défaillance dans le fonctionnement de l'agence notamment dans l'entretien des ascenseurs et des immeubles. Suite à ce rapport, ajoute M.Tebboune, le ministère a demandé l'ouver-



ture d'une enquête pour déterminer la responsabilité de ces irrégularités enregistrées au niveau de Gest-Immo et engager des poursuites judiciaires.

Concernant le devenir de cette filiale, le ministre a déclaré que sa transformation en entreprise publique industrielle et commerciale est en cours d'examen. Elle s'occupera dorénavant de la ges-

tion des cités en associant des PME dans le cadre de l'emploi de jeunes, a-t-il ajouté.

Il est question aussi, selon M. Tebboune, d'une réorganisation générale de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) pour l'amélioration de la gestion et le renforcement de ses capacités.

SELON M. ABDELWAHAB NOURI

**Importation de quantités supplémentaires
de viandes rouges pour préserver la stabilité
des prix durant le Ramadhan**

Des quantités supplémentaires de viandes rouges seront importées avant le Ramadhan pour répondre à la forte demande et freiner l'envolée des prix, a indiqué mercredi à Alger le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdellah Nouri.

M. Nouri, qui s'exprimait en marge de l'ouverture de la Foire internationale d'Alger (FIA), a précisé que des quantités supplémentaires de viandes rouges congelées seront importées durant les prochaines semaines d'Inde et du Brésil afin de les écouter durant le mois de Ramadhan à des prix allant de 400 à 600 DA/kg. Quelque 30.000 tonnes de viandes rouges ont été importées par l'Algérie à ce jour par des importateurs privés et pu-



blics pour pallier le déficit, selon le ministre qui a précisé que les viandes importées répondent à toutes les normes requises sur les plans religieux et sanitaires.

S'agissant de la contamination bactérienne de la volaille durant les dernières semaines, M. Nouri a fait savoir que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour mettre un terme à sa propagation. Les volailles contaminées seront abattues tandis que les autres seront vaccinées, selon le ministre.

Les régions Est de l'Algérie ont connu la propagation d'une contamination bactérienne des volailles durant les dernières semaines, notamment dans les wilayas de Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Batna et Tébessa en partie.

PORT D'ALGER

**Recul de plus de 13% du trafic
de passagers en avril 2014**

Quelque 7.394 passagers ont transité par le port d'Alger en avril 2014 contre 8.505 le même mois de l'année 2013, soit une baisse de 13,06%, indique l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Le nombre de passagers ayant débarqué à la gare maritime du port de la capitale a connu une baisse de 14,95% à 4.318 le quatrième mois de l'année en cours contre 5.077 durant la même période de l'année 2013, précise l'EPAL dans un document obtenu par l'APS.

Le nombre de passagers embarqués au port a quant à lui atteint 3.076 en avril 2014 contre 3.428 le même mois de 2013, affichant un recul de 10,27%, selon la même source. La même tendance baissière a été observée pour le trafic véhicules-passagers présentant un total de 4.187 véhicules en avril de l'année en cours contre 4.334 durant la même période de l'année dernière, soit une régression de 3,39%. Au débarquement, le nombre de véhicules des passagers s'est établi à 2.331 en avril 2014 contre 2.477 le même mois de 2013, enregistrant une di-

minution de 5,89%. À l'embarquement, le nombre de véhicules de passagers restait stable à 1.856 le quatrième mois de 2014 contre 1.857 durant la même période de 2013, selon le bilan de l'EPAL. Quelque 17.660 passagers avaient transité par le port d'Alger le 1er trimestre 2014 contre 20.041 durant la même période de 2013, soit une baisse de 11,88%.

L'extension de la gare maritime, dont les travaux ont débuté fin 2013, devrait permettre l'augmentation des capacités de traitement des navires, avait indiqué le ministre des Transports Amar Ghoul, lors d'une visite d'inspection au port de la capitale. L'opération d'extension contribuera aussi à améliorer les conditions de transit des voyageurs et à faciliter les procédures de contrôle, avait confié à l'APS le PDG de l'EPAL, Abdelaziz Guerrah. À la fin des travaux qui s'étaleront sur 22 mois, la surface de la gare maritime passera de 8.250 m² à 23.500 m², alors que l'espace réservé aux véhicules et aux passagers s'étendra de 29.000 m² à 51.000 m².

**4^e congrès de l'Association nationale
des anciens condamnés à mort 1954-1962**

L'Association nationale des anciens condamnés à mort 1954-1962 a organisé mercredi son 4^e congrès national en présence de plus de 130 participants.

Le congrès, de deux jours, est consacré à l'amendement du statut de l'association de manière à l'adapter à la loi sur les associations de 2012 et à la réélection de son président et des membres du bu-

reau national qui compte 8 membres.

L'Association nationale des anciens condamnés à mort qui compte actuellement 180 adhérents a pour mission d'écrire l'histoire relative de cette catégorie et de transmettre le message du 1er Novembre à la génération de l'indépendance pour préserver la mémoire collective, a indiqué le président de l'associa-

tion Mustapha Boudina.

Après la lecture de l'ordre du jour et l'installation des commissions du congrès, il a été procédé à la présentation du rapport d'activité du président de l'association depuis 2004 et des problèmes de l'association, notamment son financement.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

L'A INDICUÉ

L'école du fiqh de Mazouna, une référence religieuse nationale et un pôle scientifique du patrimoine islamique

L'école du fiqh de Mazouna est une référence religieuse nationale et un pôle scientifique du patrimoine islamique, a indiqué le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, lors de la clôture, mercredi à Relizane, des travaux du 2^e séminaire international sur cheikh Mustapha Remassi.

Le ministre, qui a présidé la cérémonie de clôture du séminaire, traitant cette année de l'école du fiqh de Mazouna, a mis l'accent sur l'importance du répertoire scientifique de cette Médersa et le rôle de ses Ulémas et disciples, «qui étaient leaders de la résistance algérienne contre l'occupation espagnole chrétienne».

L'attachement de ces Ulémas au patrimoine du pays, a ajouté M. Mohamed Aissa, leur a permis de s'opposer farouchement aux tentatives coloniales d'anéantir l'identité algérienne. Le ministre a également souligné que les érudits d'Algérie et leurs œuvres doivent être mis en exergue lors de rencontres scientifiques pour consacrer les principes de la référence religieuse de la société algérienne comme rempart de l'unité nationale et de l'identité islamique.

M. Mohamed Aissa a insisté en



outre sur la nécessité de revaloriser les œuvres des Ulémas algériens dont cheikh Remassi et Mohamed Ben Ali Senoussi et de les préserver de l'oubli. Ce séminaire intervient, à juste titre, pour rétablir les liens avec les générations, en les intéressant au patrimoine culturel islamique de Relizane afin de l'étudier et l'exploiter dans la pensée islamique contemporaine, a indiqué le ministre. Les participants au séminaire ont recommandé, au terme de leurs travaux, l'inclusion du patrimoine scientifique, culturel et religieux dans le système éducatif et l'encouragement des recherches sur l'école de Mazouna et son histoire. Ils ont appelé aussi les mass-médias à porter un intérêt accru à la culture et à la science et à les mettre au service de la société, à contribuer à la consécra-

tion des valeurs sociales et religieuses, à organiser des colloques scientifiques sur les cadres et personnalités algériennes et à faire connaître leurs parcours scientifiques.

Organisé par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs et la wilaya de Relizane, le séminaire a traité de plusieurs axes abordant «l'école de Mazouna: méthodologie et vision», «les érudits de Mazouna» et «la production scientifique à Mazouna», avec la participation de chercheurs et universitaires d'Algérie et de pays arabes.

Par ailleurs, le ministre a inspecté le projet de réalisation du pôle religieux de Relizane dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 5% et dont la réception est prévue dans 24 mois.

HYDRAULIQUE

3 nouveaux barrages projetés à Khencela

Des études préalables à la réalisation de trois nouveaux barrages seront «prochainement» effectuées dans la wilaya de Khencela par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), a-t-on appris, hier, auprès de la direction des ressources en eau. Destinés à optimiser l'utilisation des ressources hydriques superficielles en vue de renforcer l'alimentation en eau potable et de développer l'irrigation agricole, ces ouvrages sont projetés sur l'Oued Lazrag dans la commune de Bouhmama (extrême Nord de la wilaya), sur l'Oued

Arab dans la commune d'Ouldja et sur l'Oued Rakhouch dans la commune de Chechar, à l'extrême Sud de la wilaya, a indiqué la même source.

Le plus important de ces barrages est celui prévu sur Oued Arab avec, selon les études préliminaires, une capacité de retenue de 59 millions de m³. Un volume à même de permettre l'irrigation d'une partie des terres agricoles de la wilaya voisine de Biskra, a souligné la même source.

L'ouvrage projeté sur Oued Rakhouch pourrait en cas de bonnes précipitations emmagasiner 10 mil-

lions de m³ qui contribueront à l'augmentation du volume d'eau potable fourni aux populations de cette zone steppique et à y augmenter les superficies irriguées.

De capacité moindre, le barrage de Bouhmama pourra retenir jusqu'à 2,3 millions de m³. Une partie de ces ressources en eau sera dirigée vers l'irrigation des vergers de pommeiers dont la culture est largement pratiquée dans cette localité. La région méridionale de la wilaya compte un barrage opérationnel à Babar, stockant de 39 millions de m³ dont

16 millions de m³ sont actuellement exploités, en plus de 6 millions de m³ dirigés vers l'irrigation de 500 hectares de terres agricoles des communes mitoyennes. Au nord de la wilaya, un barrage capable de retenir 5,7 millions de m³ est actuellement en chantier à Taghrisset, dans la commune de Yabous, avec un taux d'avancement des travaux de 55 %. Pas moins de 23 retenues collinaires totalisant 2,04 millions de m³ fournissent actuellement de l'eau pour l'irrigation dans la wilaya de Khencela, selon la même source.

LAGHOUAT

Lancement de la 4G LTE au grand public en juillet

La 4^e génération (4G) de téléphonie fixe sera lancée en juillet prochain au grand public, à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès du délégué régional d'Algérie-télécom.

«Les procédures pour le lancement de ce nouveau service ont été prises dans les délais fixés et sont à un stade avancé», a révélé Brahim Zaid à l'APS. Dans ce cadre, deux stations de transmission ont été installées au chef-lieu de wilaya en attendant l'installation d'une troisième. Hassi-R'mel (110 km au sud de Laghouat) et la programmation de 12 autres à travers la wilaya afin de généraliser ce service dans l'ensemble de ses com-

munes, a indiqué le responsable.

Le service 4G-LTE, lancé dans un premier temps aux entreprises publiques et privées, sera ainsi offert au grand public, selon le programme arrêté, à savoir généraliser cette technologie progressivement, a-t-il ajouté.

M. Zaid a signalé, en outre, que la 4G vient compléter les prestations de téléphonie fixe via la technologie MSAN (nœud d'accès multiservices), notant au passage que 16 stations concernant cette technologie sont en cours de réalisati-



4G LTE

tion à travers la wilaya de Laghouat. La délégation régionale d'Algérie-télécom de Laghouat couvre trois directions de wilaya : Laghouat, Djelfa et El-Bayadh.

L'ancien journaliste Abdelqayoum Boukaâbache n'est plus

L'ancien journaliste Abdelqayoum Boukaâbache est décédé mercredi à Alger à l'âge de 79 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a occupé au cours de sa carrière les postes de



directeur de la Radio nationale et directeur général du journal *Ennasr*. Il compte parmi les premiers présentateurs du journal télévisé de 20 heures juste après l'indépendance.

Le directeur général, les cadres et l'ensemble des personnels de DK News, profondément affectés par le décès de leur frère et ami Abdelqayoum Boukaâbache, présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.

Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

**BACCALAURÉAT 2014:
Plus de 650.000 candidats concourent aux épreuves dès dimanche**

Plus de 560.000 candidats à travers tout le territoire national concourent dès dimanche aux épreuves du baccalauréat qui s'étaleront jusqu'au 5 juin 2014.

Au total, 657.026 candidats dont 450.374 scolarisés et 206.652 libres sont inscrits à cet examen, selon l'Office national des examens et concours (ONEC).

Cette année, le nombre des candidats au baccalauréat a augmenté de 87.669 candidats, soit un taux de 15,40 % par rapport à l'année dernière (569.257 candidats). Le nombre de filles qui est de 369.675 candidates (61,53 %) dépasse celui des garçons qui est de 287.351 candidats.

L'Office a recensé 2.551 candidats issus des écoles privées, 280 personnes aux besoins spécifiques, 833 étrangers et 2.432 issus des centres de rééducation.

Les instances concernées ont consacré 2.481 centres d'exams et 57 centres de correction dotés des conditions matérielles et humaines nécessaires. 120.000 enseignants sont chargés de la surveillance des exams, 34.000 autres de la correction et 16.000 autres de l'observation.

A l'instar des années précédentes, le ministère de l'Education nationale a maintenu les mêmes mesures, en consacrant deux sujets au choix pour chaque matière et une demi-heure (30mn) supplémentaire par rapport à l'horaire réglementaire fixé. Les résultats du baccalauréat seront annoncés le 6 juillet prochain.

Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat session de juin 2013 était de 44,72 %.

RUSSIE

Un équipage décolle de Baïkonour pour l'ISS à bord d'une fusée Soyuz

Une fusée russe Soyuz a décollé à 19h57 GMT mercredi du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan, emportant un Russe, un Américain et un Allemand vers la Station spatiale internationale (ISS).

La fusée «Soyouz-FG» et avec elle la capsule «Soyouz TMA-13M», a décollé dans la soirée du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan avec à son bord le cosmonaute russe Maxime Sourayev et ses homologues américain Reid Wiseman et allemand Alexander Gerst.

JAPON

Explosion à bord d'un tanker au large du Japon

Une explosion s'est produite hier sur un tanker qui voguait près de la côte ouest du Japon, ont annoncé les garde-côtes et le Premier ministre.

L'incident, dont on ignorait l'origine dans l'immédiat, a eu lieu sur un navire de 998 tonnes qui se trouvait à quelques kilomètres au large de port de Hijemi (centre-ouest de la grande île de Honshu), dans la mer intérieure de Seto. «Nous avons appris qu'il y a eu une explosion à bord du Shoko-maru», a expliqué un porte-parole des garde-côtes. Des garde-côtes sont arrivés à proximité du navire, et ont récupéré sept des huit membres d'équipage, dont quatre ont été hospitalisés. Le Premier ministre Shinzo Abe a lui-même confirmé l'explosion en pleins débats au Parlement: «Au large de (la préfecture de) Hyogo, un tanker a explosé et est actuellement la proie des flammes», a-t-il déclaré. D'après le Kobe Shimbun, le navire se trouvait alors à 2 km au sud du port de Himeji et une épaisse fumée noire s'en échappait jusqu'à une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer.

AFRIQUE DU SUD

Grève du platine en Afrique du Sud : les négociations reprennent

Des négociations sous l'égide du gouvernement sud-africain devaient démarrer hier pour tenter de mettre fin à la longue grève qui affecte depuis janvier les trois principaux producteurs mondiaux de platine, a annoncé mercredi le ministère des Mines.

Un comité réunissant représentants des groupes miniers, des syndicats et du ministère des Finances va tenter de relancer le dialogue après l'échec des négociations menées par la justice du travail.

Le nouveau ministre des Mines, Ngoako Ramathodi, en fonction depuis lundi, a indiqué avoir mis en place ce comité après avoir rencontré mercredi des responsables d'Anglo American Platinum (Amplats), Impala Platinum (Implats) et Lonmin, les trois groupes concernés. «Nous n'avons d'autre choix que de trouver une solution amiable», a estimé le ministre dans un communiqué.

GRANDE-BRETAGNE

Une ONG s'inquiète d'une montée de la pauvreté infantile au Royaume-Uni

L'augmentation du nombre d'enfants pauvres au Royaume-Uni s'établit à 3,5 millions en 2013, en hausse de 700.000 par rapport à 2010, et pourrait atteindre cinq millions d'ici 2020, s'est inquiétée mercredi l'organisation caritative Save the Children.

Sont déclarés «pauvres» les enfants dont le revenu familial est inférieur à 60% du revenu médian britannique. A titre indicatif, ce revenu médian représentait 517 livres (635 euros) par semaine pour un employé à plein temps en 2013, selon l'Office national des statistiques.

«Alors que la situation économique s'améliore, celle des enfants pauvres devrait s'aggraver», note ce rapport intitulé «Un début juste (dans la vie) pour chaque enfant». L'ONG, qui s'attend à une hausse de 1,4 million d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté sur les six prochaines années, avance que les familles ont été frappées par un «triple



coup dur» avec des salaires en stagnation, la réduction des aides sociales liées aux mesures d'austérité prises par le gouvernement de David Cameron, et une augmentation du coût de la

«Les enfants ont payé le prix le plus important de la récession», juge-t-elle. En Espagne, Save the Children a également appelé à la mi-avril le gouvernement à faire plus pour venir en aide aux enfants pauvres alors qu'un tiers des

mineurs dans le pays, soit 2,8 millions d'enfants, sont menacés par la pauvreté.

En France en 2010, 2,7 millions d'enfants grandissaient dans des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, selon les chiffres de l'Insee. Mi-avril, l'ONG Trussell Trust avait rapporté que près d'un million de Britanniques avaient eu recours l'an dernier aux banques alimentaires, une hausse «choquante» de 163% par rapport à 2012.

MAROC

Forte hausse du mariage des mineurs en 2013, plus de 35.000 cas enregistrés

Le mariage des mineurs a connu une hausse significative au Maroc passant de 18.341 cas en 2004, année de l'entrée en vigueur du nouveau code de la famille, à 35.152 cas en 2013 selon des chiffres officiels.

«Le taux de mariage des mineurs est passé de 7,75 % en 2004 à 11,47 % en 2013 et l'année 2011 a connu la plus grande proportion de ce type de mariage avec un taux de 11,99 % du total des actes de mariages conclus au cours de cette année», a déclaré le ministre marocain de la Justice et des Libertés, Mustapha Ramid lors d'un séminaire tenu mercredi à Rabat sous le thème «Dix ans après l'application du Code de la famille: bilan et perspectives».

«Au Maroc, la Moudawana (code de la famille) porte à 18 ans au lieu de 15 l'âge légal du mariage des femmes sauf dans des cas exceptionnels soumis à l'appréciation du juge. Selon Anaruz, un réseau d'entreprises d'écoute des femmes victimes de violence, certains hommes n'hésitent pas à épouser des filles à l'âge mineur et attendent que leurs épouses atteignent l'âge légal (18 ans) pour déclarer leur mariage dans les tribunaux.

La question du mariage des filles mineures au Maroc figure parmi les principaux combats de la société civile et des associations féministes, à travers l'organisation de ma-

nifestations, de sit-in et de signature de pétitions. Dans l'une de ses déclarations à la presse, la présidente de la Ligue démocratique pour les droits de la femme (LDDF), Mme Fouzia Assouli avait estimé que «les mariages de mineures constituent une violation des droits de l'enfant».

Par ailleurs, le ministre a relevé qu'une hausse significative des cas de répudiation a été enregistrée passant de 7.213 jugements en 2004 à 40.850 jugements en 2013, notant que la répudiation pour raison de chikaka (disorde) s'accaprait la part du lion de ces jugements avec 97 % durant les trois dernières années.

S'agissant du divorce, il a indiqué que son taux a stagné durant la dernière décennie, allant de 29.668 cas en 2005 à 22.452 cas en 2010, notant que le taux du divorce révocable a régressé avec 1.877 cas, soit 7,44 % du total des actes de divorce, contre une augmentation du divorce par consentement (14.992, soit 59,46 %).

Concernant la polygamie, M. Ramid a fait savoir qu'elle s'est stabilisée durant les dernières dix années, soulignant que le taux le plus élevé a été enregistré en 2004 et 2011 avec 0,34 % du total des actes de mariage conclus, alors que le taux le plus faible (0,26 %) a été enregistré au cours des années 2012 et 2013.

MONDE ARABE

Mme Labidi met l'accent sur la modernisation des méthodes d'enseignement et de promotion de la langue arabe

La ministre de la Culture Nadia Labidi a souligné mercredi à Tunis l'importance d'adapter les programmes d'enseignement dans les pays arabes aux évolutions en cours dans le monde ainsi qu'aux nouvelles tendances.

La ministre a souligné, lors de la clôture des travaux de la 22e session de la Conférence générale de l'organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), l'importance de la promotion et du développement de la langue arabe afin qu'elle puisse répondre aux exigences du marché du travail sur le triple plan éducatif, scientifique et économique.

Mme Labidi a estimé nécessaire de s'ouvrir sur les langues vivantes, et d'être au diapason des progrès scientifiques et techniques pour le développement de ce secteur. Par ailleurs, la conférence a été une occasion pour honorer le Dr Noureddine Toualbi, professeur à l'université d'Alger qui



s'est vu décerner une médaille d'or en reconnaissance pour ses efforts en faveur de la promotion de l'éducation et de la culture arabe. Les expériences des pays arabes dans le domaine de l'éducation ont été mises en avant afin d'enrichir le système éducatif et ouvrir de nouvelles perspectives en matière de coopération interarabe. Les participants ont adopté à l'issue des travaux le

projet de création d'un centre arabe d'archéologie dans la ville de Tipasa (Algier), saluant le «respect de l'Algérie de ses engagements» quant à l'inauguration de cette structure. La gestion du budget du centre sera confié au conseil économique et social de la Ligue arabe. La conférence a débattu également des perspectives d'appui à la coopération arabe dans les domaines éducatif et d'enseignement et la mise au point d'une approche commune sur l'avenir de l'enseignement à la lumière des contextes arabe et mondial en s'adaptant aux développements scientifiques et techniques de développement de ce secteur.

Basée à Tunis, l'ALECSO a été créée en 1970 par la Ligue arabe pour la promotion et la coordination des activités dans les domaines de l'éducation, de la science et la culture dans le monde arabe.

APS

ALGÉRIE-CUBA**Signature d'un protocole de coopération entre l'Algérie et Cuba dans le domaine de la santé**

L'Algérie et Cuba ont signé, jeudi au siège du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière à Alger, un protocole de coopération dans le secteur de la santé. Cet accord a été signé par le secrétaire général du ministère de la Santé, Abdelhak Saifi et l'ambassadeur de Cuba à Alger, Raúl Barzaga Navas, en présence du ministre de la Santé, Abdellah Boudiaf et d'une délégation cubaine.

Le sous-directeur de la coopération au ministère de la Santé, Ramdane Brahiati a précisé que «ce protocole, qui constitue un avenant du cadre de coopération signé entre l'Algérie et Cuba en



juin 2009, porte sur l'appui de la coopération entre les deux parties en matière de renforcement de la santé maternelle et infantile et l'élargissement des activités

de la mission médicale cubaine dans cinq wilayas du pays, notamment au sud algérien».

Le protocole porte également sur la cession aux au-

torités algériennes de la propriété des équipements médicaux des établissements hospitaliers spécialisés en ophtalmologie où exercent les missions cubaines. Concernant la gestion de ces établissements qui relevait de Cuba, le responsable a indiqué qu'«elle sera confiée, à partir d'aujourd'hui, à des cadres algériens, conformément au décret exécutif 404/13 portant organisation et gestion des établissements hospitaliers spécialisés en ophtalmologie». La nouvelle mission médicale est composée de 130 spécialistes qui seront répartis sur les hôpitaux des Hauts-Plateaux et du Sud.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ**Création d'une cinquantaine d'unités d'aide au sevrage tabagique**

Une cinquantaine d'unités d'aide au sevrage tabagique seront ouvertes à travers le territoire national en vue d'aider les personnes désirant arrêter de fumer, a indiqué hier Dr Youcef Terfani, responsable à la direction de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière.

Cette opération, initiée par le ministère de la Santé, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le tabagisme, le 31 mai de chaque année. Le ministère a décidé, à travers cette opération, la mise en œuvre de la stratégie nationale d'aide au sevrage tabagique. Une stratégie qui consiste à ouvrir des services d'examen et d'aide au sevrage tabagique à travers le territoire national. Une

CHIRURGIE**La pose d'une prothèse du genou retransmise en direct à l'ouverture des 15^{es} journées médico-chirurgicales d'El Eulma**

La pose d'une prothèse du genou, effectuée à l'hôpital d'El Eulma (Sétif) sur une patiente de 80 ans, a été retransmise en live à l'ouverture, mercredi soir, des 15^{es} journées médico-chirurgicales organisées annuellement dans cette ville.

Les participants à ces journées scientifiques, réunis au centre culturel Djilani Meharek, ont pu suivre en direct, cette intervention pointue réalisée par une équipe de chirurgiens de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Ben Aknoun (Alger) conduite par le P^r Abderrahmane Benbouzid, chef du service orthopédie au sein de cette structure de santé. L'intervention, d'une durée de trois heures, a été menée avec succès sur une octogénaire résidant à El Eulma, et qui était jusque-là incapable de se mouvoir, a-t-on constaté. Le P^r Ben-

bouzid a souligné, à l'issue de cette intervention entièrement prise en charge par l'Etat, que ce type de prothèses représente un réel espoir pour les malades souffrant d'une affection irréversible au genou, dès lors qu'il leur permet de retrouver leur mobilité. L'opération, effectuée pour la toute première fois à El Eulma, sera suivie par six autres durant les trois prochaines journées, dont trois porteront sur la pose d'une prothèse de la hanche, a-t-on indiqué. Les 15^{es} journées médico-chirurgicales d'El Eulma, organisées par l'Association locale du corps médical, réunit plus de 300 participants venus de toutes les wilayas du pays ainsi que de France, de Suisse et des Etats-Unis d'Amérique. Cette rencontre scientifique est notamment marquée par la présence de l'éminent P^r Henri Joyeux, chirurgien can-

cérologue au CHU de Montpellier (France), auteur de plusieurs ouvrages Grand public parmi lesquels «Guérir définitivement du cancer - Oser dire quand et comment». L'objectif de ces journées est d'informer et de susciter un débat autour des dernières avancées de la médecine moderne, des résultats des recherches les plus récentes en matière de traitement de maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension artérielle, a indiqué le président de l'Association des praticiens de la daïra d'El Eulma, Rabah Berimi. La seconde journée de cette rencontre scientifique devait donner lieu à une quinzaine de communications portant essentiellement sur les maladies nécessitant le recours à une intervention chirurgicale, à l'exemple de certains can-

AÏN TÉMOUCHENT**Fabrication d'une table adaptée aux interventions chirurgicales des scolioïques à l'EHS**

Une table adaptée aux interventions chirurgicales d'enfants atteints de scoliose ou déformation de la colonne vertébrale, vient d'être fabriquée dans les ateliers de l'EHS D^r Benzerdjeb de Aïn Témouchent, a indiqué hier, le D^r Benmansour, chef du service de chirurgie infantile.

Pour réaliser cet équipement, le D^r Benmansour a bénéficié de l'aide de plusieurs travailleurs de l'EHS et de dons de bienfaiteurs.

S'appuyant sur une photo de cet équipement médical, qui coûte excessivement cher, soit environ 12 millions de dinars, ces bénévoles ont pu, dans un délai de deux mois, réaliser cet équipement pour le bien des enfants admis dans notre service», s'est-il félicité.

Les matériaux utilisés dans la fabrication de cet équipement sont en inox et stériles, a indiqué le D^r Benmansour, en marge du 4^e Forum international paramédi-

cal de l'EHS, signalant également la conception et la réalisation de fauteuils roulants spéciaux pour la préparation des enfants devant subir ces interventions. «Ceux-ci ont la particularité de contribuer à la tractation de la tête des enfants», a-t-on indiqué. Ces équipements seront utilisés, ce weekend, pour les besoins des interventions chirurgicales de six enfants, âgés entre six et seize ans, atteints de scoliose d'origine neuromusculaire,

une première pour l'établissement, précise-t-on. Ces interventions, programmées dans le cadre de la prise en charge de la scoliose, ont été précédées d'une formation des médecins et de deux réanimateurs en France. Une trentaine de cas d'enfants scolioïques sont en attente d'une intervention au CCI de l'EHS D^r Benzerdjeb. 40 enfants ont déjà subi avec succès ces opérations, depuis l'ouverture du service, voilà deux ans.

**FIÈVRE ÉBOLA EN GUINÉE:
167 cas enregistrés dont 108 décès**

La Guinée a enregistré 108 décès sur les 167 cas de fièvre ébola enregistrés dans le pays depuis janvier, a déclaré mercredi le chef du département Prévention et lutte contre la maladie, D^r Sakoba Kéita qui a indiqué que l'épidémie a atteint deux nouvelles préfectures. Il s'agit de Boffa et Télimélé, situées respectivement en Basse et Moyenne-Guinée.

A Télimélé, il y a eu 3 cas dont 1 décès, et à Boffa 3 cas. A cela il faut ajouter Dubréka, préfecture située à une cinquantaine de kilomètres de Conakry, où 3 malades ont été enregistrés. Un des patients est décédé, selon D^r Sakoba Kéita.

Le chef de la division prévention et lutte contre la maladie a aussi signalé deux nouveaux cas d'Ebola notifiés dans la capitale guinéenne, notamment dans la commune de Ratoma, au quartier Kaporé, dont un décès.

**VIRUS EBOLA:
Un nouveau décès en Sierra Leone**

Le virus Ebola a fait une nouvelle victime en Sierra Leone, portant à deux le nombre de décès provoqués par la maladie, a annoncé mercredi le responsable médical du pays, le docteur Brima Kargbo.

La victime, une femme qui avait été admise au Centre d'isolement de l'hôpital gouvernemental de Kenema est décédée mardi. «Les autres (cas) sont toujours soignés», a expliqué le Dr Kargbo aux médias.

Les responsables sanitaires et la police surveillent la circulation des personnes qui entrent et sortent de Koindu, dans le district de Kailahun, épicentre du virus, afin de réduire le risque de propagation du virus.

Lundi, le ministère de la Santé avait déclaré les districts de Kailahun et Kenema, à l'est de la Sierra Leone, «zones à haut risque», et avait appelé les habitants à limiter leurs déplacements.

HAÏTI:
L'épidémie de choléra a fait plus de 8.500 morts depuis 2010

L'épidémie de choléra a fait en Haïti plus de 8.500 personnes et infecté plus de 700.000 personnes depuis son apparition en 2010, ont annoncé mercredi les autorités sanitaires du pays.

«Nous avons enregistré 8.561 décès dus au choléra depuis l'apparition de la maladie en octobre 2010 en Haïti, tandis que 702.892 cas ont été recensés», a déclaré la ministre de la santé d'Haïti, le docteur Florence Duperval.

Les autorités haïtiennes ont mis sur pied un comité de haut niveau pour lutter contre le choléra avec des représentants des Nations unies. «Depuis 2014, nous avons noté une réduction de 70% des cas de choléra. Cela ne veut pas dire que la maladie n'est plus dans le pays. Il y a encore des zones rouges car notre situation sanitaire n'a pas changé et le problème de l'accès à l'eau potable n'est pas résolu», a indiqué Madame Duperval. Elle a souhaité qu'avec les Nations unies et d'autres partenaires haïtiens, «des actions concrètes et pérennes soient prises pour éradiquer le choléra en Haïti et donner un encadrement socio-économique aux familles affectées par l'épidémie».

APS

QUE PENSER DES PESTICIDES ?

Les pollutions causées par l'agriculture intensive et le traitement industriel des déchets ont des répercussions non seulement sur l'environnement et les animaux, mais également sur notre santé. Des réglementations existent, qui limitent les teneurs en pesticides, nitrates et dioxines, mais chacun doit prendre ses précautions pour éviter les maladies qui y sont liées.

Les pesticides sont des produits chimiques capables de contrôler ou de détruire des organismes vivants tels que bactéries, insectes ou végétaux considérés comme nuisibles pour les cultures. Les principaux pesticides sont les insecticides, les fongicides utilisés contre les champignons, ainsi que les mousses et les herbicides utilisés contre les mauvaises herbes. Depuis le début du XXe siècle, ils ont permis d'augmenter la productivité agricole et d'éradiquer les famines en Europe. Néanmoins, certains de ces produits se sont révélés toxiques et beaucoup ont été interdits pour être remplacés par des composés tolérés par l'homme, rapidement dégradés et ne s'accumulant pas dans le sol. La France est le troisième consommateur mondial de pesticides, et le premier en Europe.

Les autorités publiques, notamment l'Union européenne, ont fixé des doses limites de résidus de pesticides à ne pas dépasser dans les aliments. Pour limiter l'ingestion de ces résidus, lavez toujours les fruits et les légumes avant de les consommer. Épluchez éventuellement ceux qui peuvent l'être au risque de perdre une partie de leurs vitamines et de leurs sels minéraux.



LES NITRATES

Les nitrates sont utilisés comme engrains. On les retrouve parfois dans les aliments et dans les eaux du robinet. Les nitrates présentent des dangers pour la santé. On les soupçonne de contribuer à l'apparition de certaines maladies, en particulier des cancers du tube digestif.

Des teneurs maximales de nitrates à ne pas dépasser

Pour limiter l'exposition aux nitrates des personnes sensibles comme les nourrissons et les femmes enceintes, par exemple, les autorités sanitaires ont fixé des teneurs maximales pour certains produits : laitue et les épinards ont des teneurs maximales variant de 2 000 à 4 500 mg de nitrates par kilo et l'eau potable ne doit pas contenir plus de 50 mg de nitrates par litre. Des concentrations de pyralènes supérieures aux normes autorisées ont été découvertes dans la chair des poissons vivant dans les grands fleuves européens. Les pyralènes sont des substances pro-



duites et utilisées dans l'industrie jusqu'à dans les années 1980. Souppçonnées d'effets cancérogènes chez l'homme, ces substances sont totalement interdites depuis plus de

vingt ans. En France, le Rhône, la Seine et la Somme sont particulièrement concernés. Des arrêtés préfectoraux interdisent la consommation des poissons de rivière dans certains départements : renseignez-vous auprès des maires.

La pollution des nappes phréatiques par les nitrates

Aujourd'hui, la qualité de l'eau contenue dans les nappes phréatiques représente une source d'inquiétude, en particulier dans l'ouest de la France. L'usage d'engrais et l'épandage des lisiers (fumiers liquides très riches en nitrates issus des élevages des porcs) enrichissent les sols en nitrates. L'eau de pluie les entraîne ensuite dans les nappes phréatiques. Ces réserves d'eau douce sont vitales pour l'homme. Leur pollution par une agriculture trop intensive pourrait avoir des conséquences dramatiques dans l'avenir.

LES DIOXINES

Les dioxines sont des résidus formés lors de la combustion du bois, des produits pétroliers ou... du tabac. Les incinérateurs de déchets représentent la plus grande source de dioxines libérées dans l'atmosphère. Les dioxines sont des molécules très difficiles à décomposer qui persistent plusieurs dizaines d'années dans l'environnement.

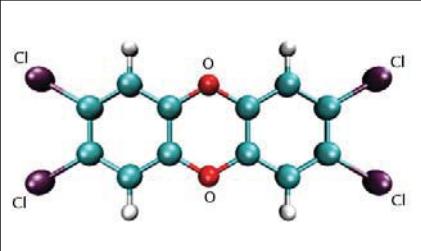
Les dioxines, un danger pour les animaux

Les dioxines rejetées par les fumées d'un incinérateur se déposent sur l'herbe des pâturages ; en broutant, les vaches les absorbent et les stockent dans leur graisse. Ces dioxines se retrouvent ainsi dans la viande, les fromages, le lait et les produits laitiers. Des quantités non négligea-

bles ont également été signalées dans certains poissons carnivores comme le thon, la daurade ou l'espadon.

Les dioxines, un danger pour l'homme

Les dioxines ont des effets néfastes sur la santé : problèmes de foie et de peau, troubles hormonaux, malformations congénitales, cancers, entre autres. Depuis l'année 2000, la réglementation française impose aux incinérateurs une valeur limite d'émission de dioxines. Ces mesures de limitation ont permis de réduire la dose apportée par notre alimentation jusqu'à des valeurs situées dans les normes fixées par l'Organisation mondiale pour la santé.



Le fromage blanc, un en-cas plein de bienfaits

Il y a la faisselle, le fromage blanc lisse, le 0 % auquel on s'abonne en période de régimes... Quelles sont leurs différences ?

C'est quoi, le fromage blanc ?

Le « fromage blanc » désigne une grande famille qui englobe la faisselle, le fromage blanc lisse et les petits suisses (auxquels on ajoute de la crème). Ce sont des fromages non affinés, fabriqués à partir de lait de vache (parfois de brebis ou de chèvre) ensemencé de ferments lactiques et/ou de pression. « Le choix des fermentations dépend du fabricant, et ceux-ci contribuent à la production de certains composés aromatiques, donc au goût du fromage blanc », explique le diététicien Grégoire Weber. Ce qui explique les différences de goût entre différentes marques.

Faisselle, fromage blanc lisse, frais... Quelle différence ?

Si l'on conserve le caillé et le petit-lait obtenus, on obtient la faisselle. Battue, cette dernière donne le fromage blanc lisse. Le fromage « frais » n'est pas très différent, mais son procédé d'égouttage plus traditionnel permet de conserver une plus grande quantité de ferment au moment de la vente. Le « cottage cheese », anglais, se rapproche du fromage blanc, avec une composition nutritionnelle proche : 8 % de protéines et 6 % de lipides.

Combien de matière grasse contient-il ?

Avant, la teneur en matière grasse était calculée sur « poids sec », c'est-à-dire en faisant abstraction de la teneur en eau. Ainsi, l'ancien fromage blanc à 20 %, et désormais étiqueté 3,3 %, renferme effectivement 3,3 g de lipides pour 100 g. Quant à l'ancien fromage blanc à 40 %, il est désormais étiqueté 7,7 %, et contient 7,7 g de lipides. Mais on parle encore souvent de 20 et 40 %...

D'un point de vue nutritionnel, quels sont ses avantages ?

Lisse ou en faisselle, le fromage blanc renferme peu ou pas de lipides (entre 0 et 8 g au maximum pour les plus riches) et beaucoup de protéines (8 g), ce qui en fait un aliment rassasiant et prisé des sportifs. « Il renferme aussi du calcium (120 mg pour 100 g), précise Grégoire Weber, soit à peu près autant que les yaourts et le lait, un peu de phosphore, de potassium, des vitamines du groupe B et de la vitamine A, proportionnellement au taux de matière grasse : plus le fromage blanc est maigre, moins il en contient. Si vous achetez des faisselles, ne jetez pas le petit-lait : il contient des protéines ainsi que des vitamines et des minéraux. »

LES ALLÉGATIONS DE SANTÉ QUI CROIRE ?

De plus en plus de denrées alimentaires mettent en avant leurs atouts nutritionnels ou les effets positifs qu'elles pourraient avoir sur la santé. Devant certains abus, l'Union européenne a décidé de légiférer pour protéger le consommateur d'affirmations excessives voire trompeuses. Ces nouvelles règles entreront progressivement en application dans les années qui viennent.



On appelle allégation tout message (texte, nom de marque, image, etc.) qui affirme, suggère ou implique qu'une denrée ou un complément alimentaire possède des caractéristiques nutritionnelles particulières ou procure des bénéfices en termes de santé. Depuis que les consommateurs sont devenus plus soucieux de la qualité de leur alimentation, on a vu fleurer sur les emballages un grand nombre d'allégations, dont certaines fantaisistes ou trompeuses. L'Union européenne a réagi en adoptant un règlement visant à encadrer ces allégations, règlement qui s'applique en France depuis juillet 2007. Néanmoins, son effet ne se fera sentir que progressivement et il ne sera totalement appliqué qu'en janvier 2011.

Dans le contexte des denrées ou des compléments alimentaires, les allégations peuvent concerner plusieurs thèmes : la qualité nutritionnelle du produit, ses effets sur l'organisme et la santé en général, la prévention de certaines maladies ou la croissance des enfants. Les règles édictées par l'Union européenne varient selon le type d'allégation revendiquée.

Qu'est-ce qu'une allégation fonctionnelle ?

Les allégations dites nutritionnelles sont celles qui font référence à des propriétés nutritionnelles bénéfiques du produit : par exemple, « sans matières grasses », « sans sucres ajoutés », « allégé » ou « riche en vitamine C ». Selon les nouveaux textes européens, seuls les produits qui auront un certain profil nutritionnel pourront se prévaloir de ce type d'allégation.

La définition officielle du « profil nutritionnel » correspondant à chaque allégation nu-

tritionnelle reste à établir. L'Agence européenne de sécurité alimentaire (European food safety authority, EFSA) a fait des recommandations à ce sujet à la Commission européenne, mais le débat reste vif. En effet, il existe plusieurs manières de définir un profil nutritionnel, dont aucune n'est parfaite.

Doit-on éliminer d'emblée les produits trop déséquilibrés (trop riches en graisses ou en sucre ajouté, par exemple) ou doit-on prendre en compte à la fois les points positifs et les points négatifs d'un aliment pour lui attribuer une note globale ? Doit-on juger les aliments seulement sur leur composition ou également sur leur capacité à compenser les mauvaises habitudes alimentaires des Européens ?

La Commission européenne devra trancher sur le sujet en 2009 et publier une directive définissant le profil nutritionnel correspondant à chaque allégation nutritionnelle. Les nouvelles denrées alimentaires revendiquant ce type d'allégation devront s'y plier immédiatement et celles déjà sur le marché auront jusqu'en janvier 2011 pour la respecter.

Les allégations relatives à la prévention d'une maladie

Certaines allégations peuvent revendiquer un effet préventif par rapport au risque de développer une maladie : maladies cardiovasculaires, ostéoporose, cancers, par exemple. Au niveau européen, ces allégations nécessitent désormais un accord au cas par cas, avec la constitution d'un dossier comprenant au moins deux études cliniques de qualité ayant confirmé expérimentalement le bien-fondé de l'allégation. Ce processus d'autorisation est très proche de celui autorisant la commercia-

lisation d'un médicament et tout aussi contraignant.

Qu'est-ce qu'une allégation fonctionnelle ?

Par allégation fonctionnelle, on entend les allégations qui revendent un lien avec la santé en général : rôle d'un nutriment dans le bon fonctionnement du corps, rôle dans les capacités intellectuelles ou l'état psychologique, capacité à contrôler ou faire perdre du poids, effet sur le transit intestinal, etc.

Les allegations fonctionnelles sont en général liées à un ingrédient particulier et sont encore plus strictement encadrées que les allegations nutritionnelles. Au niveau européen, elles sont en cours de définition. En 2007, les États membres de l'Union ont collecté auprès des industriels de l'alimentation l'ensemble des allegations fonctionnelles que ceux-ci souhaitaient voir définies par les instances communautaires. La Commission européenne a transmis fin 2008 une liste complète d'allégations fonctionnelles aux experts de l'EFSA qui auront jusqu'en janvier 2010 pour les définir. À cette date, les définitions officielles des diverses allegations fonctionnelles seront rendues publiques et tout produit respectant une définition donnée pourra se prévaloir de l'allégation correspondante.

Les allégations relatives à la croissance des enfants

Les allegations relatives à d'éventuels bénéfices sur la santé et le développement des enfants sont soumises aux mêmes contraintes que celles relatives à la réduction du risque de développer une maladie.

Algérie - Espagne Jazz, tango et flamenco au menu d'un concert à Oran

Un concert de musique mettant à l'honneur les genres jazz, tango et flamenco était mercredi à l'affiche de la salle de spectacles Maghreb d'Oran, drainant un public nombreux à cet événement signé Toni Zenet. Cet artiste espagnol surnommé «le crooner andalou» a enchanté la scène par ses prestations musicales et vocales tout au long de la manifestation intervenant dans le cadre de la 15e édition du Festival culturel européen en Algérie (9-30 mai). Les mélomanes oranais ont eu droit à une sélection de titres, à l'instar de «Sonar contigo» (réver avec toi) qui figure parmi les productions à succès du chanteur Toni Zenet.

Né à Malaga en 1967, ce musicien se distingue par sa voix prodigieuse qui lui a valu plusieurs récompenses en reconnaissance à ses contributions sur la scène artistique. Après avoir évolué d'abord comme acteur dans les séries télévisées et au cinéma, Toni Zenet décide de se lancer dans la chanson, domaine dans lequel il se révèle dès 2008 avec *Los Mares de China* (les mers de Chine).

Fort de ce premier succès, couronné la même année par le Prix du meilleur artiste en Espagne, il enchaîne les albums en gagnant le cœur de nombreux admirateurs séduits par la charge émotionnelle de ses chansons. Le concert de Zenet s'est tenu en présence du consul général d'Espagne à Oran et des responsables de l'Institut culturel Cervantes, organisateur de cet événement en collaboration avec l'Assemblée populaire communale d'Oran.

Dans le cadre du Festival culturel européen en Algérie, l'Institut Cervantes a également abrité la projection du film *Blancanieves* (Blanche-neige) du cinéaste espagnol Pablo Berger.

Le secteur privé doit investir dans l'action culturelle

Le secteur privé national doit s'impliquer dans l'investissement culturel pour le développement et la promotion des différents festivals nationaux et internationaux initiés à travers le pays, ont estimé mercredi des participants au 8e festival national de la musique et danse diwane.

Le secteur privé national doit être un partenaire actif dans le financement des différentes manifestations culturelles et artistiques organisées à l'occasion de ces festivals, ont-ils précisé lors d'un atelier animé par le journaliste Fayçal Mataoui sur le thème «les festivals et leur contribution à l'action culturelle».

«Il est temps que ce secteur investisse le champ culturel et artistique pour promouvoir ces festivals et les autres grande manifestations culturelles régionales et locales et ce dans l'unique souci de promouvoir les différents segments de la culture nationale», a signalé le même journaliste lors des travaux de cet atelier organisé en marge des représentations artistiques de cette huitième édition du festival culturel de la musique et danse diwane. Les «festivals nationaux et internationaux comme le cas de ceux de «Dimajaz» de Constantine, du film arabe d'Oran et du Divan de Béchar, bien qu'ils ont apporté des contributions concrètes au développement de l'action culturelle des ces villes, restent quelque part moins visibles que leur semblables dans les autres pays maghrébins et africains d'où la nécessité du renforcement de leur moyen financier par des investissements privés pour qu'ils puissent être des facteurs de développement culturel, touristique et économique de ces régions», signalent plusieurs intervenants.

L'investissement privé dans des activités du cinéma, de l'édition musicale, du livres et des manifestations artistiques permettra d'offrir à la société de nouveaux espaces de divertissement et de loisirs en plus d'ouvrir de nouveaux horizons au développement des activités culturelles à travers le territoire national notamment dans les régions du sud du pays qui accusent un déficit criard en matière de grande manifestation culturelles nationales et internationales, soulignent les mêmes intervenants.

La nécessité de l'implication des autres acteurs culturels notamment le mouvement associatif et les différents autres secteurs d'activités notamment le tourisme a été également évoquée au cours de cette rencontre inscrite au programme académique de la 8ème édition du festival culturel national de la musique et danse diwane qui a débuté le 23 du mois en cours avec 25 groupes dont 15 en compétition pour les trois premières places qui donnent un accès direct au prochain festival international de la musique diwane d'Alger.

APS

8^e Festival diwane: Un public exceptionnel pour le groupe «Essed»

Dans un style musical proche du ghiwane, avec des poèmes touchant la société dans ces préoccupations quotidiennes sur des rythmes particulièrement dansant, le groupe «Essed» de Kenadsa (nord de Béchar) a provoqué la liesse populaire en animant un concert mercredi soir à Béchar.



Créant l'événement depuis l'institution du Festival national de musique diwane, dont la 8^e édition s'est déroulée à Béchar jusqu'à la soirée d'hier, «Essed» reste l'événement le plus attendu par le public béchari qui s'est déplacé à ce sixième concert du groupe en nombre impressionnant.

Avec le répertoire de ses deux premiers albums déjà connu par cœur de tous, le groupe a enchanté le public de ses sonorités où le mandole électrifié et le clavier se mêlent au gourboui, au jambé et au karkabou.

Pas moins de 6000 spectateurs se sont rendus mercredi au stade Ennasr pour «danser, se dérouler sur de la bonne musique et écouter des poèmes sensés qui leurs parlent», ont dit de jeunes fans du groupe, même si le public de Béchar est réputé difficile à

convaincre et encore plus à faire danser.

Lahcen Bestam, chanteur et leader du groupe se dit «fier» de pouvoir satisfaire son public durant autant d'années, tout en sachant qu'il est «très exigeant».

Son succès pérenne, le chanteur l'impute au fait de «parler le langage de cette jeunesse» qui l'écoute et qui mérite le meilleur de ce qui se fait en matière de «musiques comme en matière d'attention et de formation».

Plus tôt dans la soirée un authentique spectacle diwan a plongé, une seconde fois dans ce festival, les spectateurs dans les origines africaines du diwan avec un passage sur scène réservé au bordj «migzawa» dédié aux esprits de la forêt et aux chasseurs.

Animé par la troupe El Megzawine de Mostaganem, ce spectacle a re-

produit sur scène des scènes de chasse et de bataille selon les préceptes du maâlem (chef de cérémonie) de référence El Mejroud Sardji qui a laissé une grande virtuosité dans le jeu de gourboui, un ordre selon lequel se déroule la cérémonie et surtout beaucoup de disciples.

Composée des enfants et neveux du maître, elle s'est démarquée par sa chorégraphie en plus de l'utilisation d'une corne qui marquait chaque fois le changement de tableau de danse et aussi du morceau chanté.

Deux autres troupes venues de Aïn Témouchent et de Mascara ont également pris part à cette dernière soirée de compétition du festival. Ouvert vendredi, le 8^e Festival de musique diwane a pris fin hier 29 mai à Béchar après la présentation des travaux d'un master-class et la remise des prix.

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR

La pièce de théâtre 305 un plaidoyer en faveur de la parole libérée

L'Association des arts dramatiques Mustapha Katedb de Stidia (Mostaganem) a présenté mercredi soir la pièce 305 lors de la 4^e journée de compétition du 47^e Festival national du théâtre amateur, un spectacle qui plaide en faveur de la parole libérée. Inspiré de la pièce *La musique adoucit les mœurs*, de Tom Stoppard, 305, tragédie écrite et mise en scène par Djillali Laoufi, est dédié à la Journée internationale de la liberté de la presse, fêtée à travers le monde, le 3 mai.

Abdelhak, joué par Bouddali Abdelaziz, est un journaliste professionnel à la pensée libre, aux idées non conformistes et à la plume virulente, traquant les abus

et les dépassements, se voit interné dans un asile psychiatrique où il subira un traitement visant à casser sa personnalité.

Découvrant son compagnon de chambre, «Zazou» interprété par Abid Houari, détruit par son addiction aux neuroleptiques qu'on lui administre de force, Abdelhak compris que son sort était scellé.

La pièce déroulée en un seul tableau, dont le décor et l'éclairage illustrent les atmosphères lugubres d'un asile, renseignait sur les méthodes et pratiques utilisées «contre toute personne qui oserait se mêler de ce qui ne la regarde pas», explique le metteur en scène. L'utilisation abusive

de la bande sonore qui ne s'est presque pas arrêtée, a nuit à la bonne progression de la trame qui a également souffert des projections vidéos qui ont alourdi le spectacle.

Hanchour Mohamed (docteur) et Bentabat Habib (infirmier), ont réussi le travail d'aliénation, entrepris contre leurs prisonniers, les conduisant à devenir de véritables loques humaines.

Dans un rythme soutenu, les comédiens ont tenté de se surpasser dans le jeu, avec un léger ascendant pour Abid Houari sur ses camarades, qui a bien servi son personnage dans une trame où l'idée générale est restée dans ses exi-

gences techniques peu accessible.

Fondée en 2004, l'Association des arts dramatiques Mustapha Katedb de Stidia (Mostaganem), se fixe pour objectif «la formation et la promotion des jeunes amateurs du 4^e art, leur offrant également la possibilité d'un accompagnement dans le temps», précise Djillali Laoufi.

La 47^e édition du Festival national du Théâtre amateur de Mostaganem, plus vieux festival en Algérie, se poursuit jusqu'au 31 mai avec au programme de la journée d'hier l'association Malaikef el Khachaba d'Oran, avec un spectacle intitulé *El Wahl*.

TÉBESSA La pièce Rou'a du TR Souk Ahras chaleureusement accueillie

La pièce *Rou'a* (visions), produite par le Théâtre de Souk Ahras (TRSA), a été chaleureusement accueillie par le nombreux public qui l'a découverte mercredi soir sur la scène de la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa.

Présentée en marge de la 8^e édition du salon national des arts plastiques, la pièce, mise en scène par Tounès Aït-Ali, qui aborde la question de la condition féminine et les tabous sociaux qui l'entourent, a été adaptée vers l'arabe par Fethi Kafi à partir d'un texte de l'écrivaine séférienne Randa El-

Koli. Les comédiennes Sabrina Korichi, Loubna Noui et Hadjer Zerrouki ont interprété avec talent les rôles des trois personnages féminins de la pièce, prises en tenaille entre leurs conditions de vie précaires et les représentations sociales dont elles sont prisonnières.

La pièce fait appel à un certain humour noir pour aborder ce sujet, «écorchant» parfois certaines traditions sociales encore dominantes.

L'œuvre du TRSA est servie de fort belle manière par une musique composée par Salah Samaï et un décor de Slimane Bari.

PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTE

Al-Sissi remporte 96% des voix

Abdel Fattah al-Sissi, l'ex-chef de l'armée égyptienne a remporté l'élection présidentielle avec 96% des voix, selon des résultats provisoires annoncés par les médias.



Abdel Fattah al-Sissi a remporté environ 96% des voix provenant de près de la moitié des bureaux de vote, a indiqué son équipe de campagne citée par la chaîne officielle égyptienne «Nile TV».

D'après les résultats, «M. al-Sissi a déjà reçu plus de 10,5 millions de voix, alors que son seul rival, le gauchiste Hamdeen Sabahi, recueille 350.000 voix seulement».

L'ex-chef de l'armée a toujours affirmé qu'il souhaitait être élu avec un vote massif. Le juge Tarek Shebl, membre du secrétariat général de la Commission électorale présiden-

telle, a déclaré aux journalistes que 25 millions des 53,8 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes.

Et, le taux de participation nationale est d'environ 46%, contre près de 52% lors des élections présidentielles de 2012 remportées par le président destitué Mohamed Morsi. «Le résultat final sera publié dimanche ou lundi», a indiqué M. Shebl. M. al-Sissi, maréchal à la retraite, dirige de facto le gouvernement intérimaire qu'il avait installé après son coup de force du 3 juillet contre M. Morsi.

La destitution par l'armée de M.

Morsi, seul président jamais élu démocratiquement d'Egypte a été justifiée par les millions de manifestants descendus trois jours durant pour réclamer le départ de M. Morsi, accusé de vouloir accaparer le pouvoir au profit de la confrérie des Frères musulmans dont il est issu.

Et, depuis le 3 juillet 2013, 1.400 manifestants pro-Morsi ont été tués lors d'affrontements avec les forces de l'ordre et plus de 15.000 personnes ont été emprisonnées, dont plusieurs centaines ont déjà été condamnées à la peine de mort dans des procès de masse expéditifs.

MOZAMBIQUE

La Renamo promet un conflit si son chef est «éliminé ou assassiné»

La rébellion de la Renamo a menacé mercredi le Mozambique d'un conflit de «plus grande ampleur» si les troupes gouvernementales continuent d'avancer vers le repaire du son chef historique Afonso Dhlakama, qui se cache dans les montagnes du centre du pays.

Toute tentative du gouvernement de mener à bien son plan visant à «éliminer ou assassiner» M. Dhlakama entraînera des «conflits militaires d'une plus grande ampleur, aux conséquences désastreuses et imprévisibles», a déclaré le porte-parole du mouvement, Antonio Muchanga.

La Renamo —une ancienne guérilla antimarxiste, devenue en 1992 principale force de l'opposition après 16 ans de guerre civile— réclame un meilleur partage du pouvoir et accuse le Frelimo au pouvoir d'accaparer tout le produit des richesses du pays.

Le mouvement, qui perd du terrain à chaque élec-

tion --de 47% des voix en 1999 à 16% en 2009--, a repris les armes depuis un an et demi, et des affrontements sporadiques opposent ses militants aux forces de l'ordre dans le centre du pays. Tandis que des négociations piétinent depuis des mois à Maputo, la Renamo veut que les troupes gouvernementales se retirent dans des «casernes légalement établies», a souligné M. Muchanga. Afonso Dhlakama veut des garanties pour sortir du maquis où il se cache depuis octobre 2012, afin de faire campagne en vue de l'élection présidentielle du 15 octobre, à laquelle il compte se présenter.

Après avoir arraché un accord sur une meilleure représentativité à la commission électorale, la Renamo réclame maintenant l'intégration à partie de ses hommes dans les forces de l'ordre. Le gouvernement refuse catégoriquement, et exige que le mouvement rebelle lui remette ses armes.

CÔTE D'IVOIRE

Le Parlement adopte la réforme de la commission électorale

Le Parlement ivoirien a voté mercredi la loi sur la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), chargée de la présidentielle de 2015, malgré le rejet du texte par l'opposition qui ne siège pas à l'Assemblée nationale.

La loi qui modifie la CEI a été adoptée à la majorité par 207 députés sur 219 présents. Seuls 8 députés ont voté contre tandis que quatre se sont abstenus.

Le Rassemblement des républicains (RDR) le parti du président Alassane Ouattara, à la majorité absolue dans l'hémicycle, avec quelques 140 députés sur 254. Il dispose avec ses alliés de la quasi-totalité des sièges. La réforme de la com-



mission électorale est rejetée par l'opposition, non représentée à l'Assemblée pour n'avoir pas participé aux dernières législatives. La CEI est, selon elle, insuffisamment «transparente», malgré les aménagements apportés par le gouvernement à un premier projet, faisant passer

le nombre de ses membres de 13 à 17. La nouvelle CEI est composée de 17 membres : un représentant du président de la République, quatre de l'administration, quatre de la société civile, quatre des partis politiques au pouvoir, et quatre de l'opposition. Elle sera prési-

dée par le représentant du chef de l'Etat. L'opposition critique la présence au sein de la CEI des institutions rattachées au gouvernement et à la présidence, qui selon elle «ne se justifie pas».

La commission électorale est en charge de la présidentielle d'octobre 2015, pour laquelle le chef de l'Etat sortant Alassane Ouattara a confirmé sa participation.

La réussite de ce scrutin est impérative pour tous les acteurs impliqués en Côte d'Ivoire, afin d'apaiser définitivement un pays ayant connu une décennie de crise politico-militaire, ponctuée par des violences postélectorales en 2010-2011, qui ont fait plus de 3.000 morts.

LIBYE

Les forces d'un général dissident bombardent un camp islamiste

Les forces du général libyen dissident Khalifa Haftar ont mené mercredi un raid aérien sur un camp d'un groupe islamiste armé à l'entrée ouest de la ville de Benghazi (est), ont annoncé des ex-rebelles.

«Un avion militaire a mené des raids qui ont visé un camp de la Brigade des martyrs du 17 février, touché par deux missiles», a annoncé Ahmed al-Jazaïri, porte-parole de plusieurs brigades d'ex-rebelles qui avaient combattu le régime de Mâammor El Gueddafi en 2011.

Ce porte-parole n'a pas fait état de victime parmi les forces de cette brigade, qui ont riposté avec des tirs de canons antiaériens. Après avoir obtenu le ralliement de plusieurs unités de l'armée, le général Khalifa Haftar avait lancé le 16 mai une campagne baptisée «la Dignité» contre les groupes extrémistes. Il avait le même jour bombardé des positions de cette même brigade à Benghazi.

La puissante brigade du «17 février» est formée par des ex-rebelles islamistes, dont des radicaux. Elle est soupçonnée d'avoir des liens étroits avec le groupe jihadiste d'Ansar Asharia, classé organisation terroriste par les Etats-unis.

MALI

L'ONU demande à Bamako et aux rebelles d'appliquer «de bonne foi» le cessez-le-feu

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé au gouvernement malien et aux groupes armés du Nord d'appliquer «de bonne foi» le cessez-le-feu qu'ils ont signés vendredi, a indiqué la présidence sud-coréenne du Conseil après des consultations à huis clos.

Les 15 membres du Conseil ont «salué les efforts du président de l'Union africaine» qui a servi de médiateur entre Bamako et la rébellion touareg et ils ont «demandé instamment aux signataires d'appliquer le cessez-le-feu totalement et de bonne foi». Toujours selon la déclaration de la présidence, ils ont aussi «réitéré leur plein soutien à la Minusma (mission de l'ONU au Mali) dans ses efforts pour contribuer à la stabilisation du Mali et au lancement de négociations de paix sincères sur la base de l'accord de Ouagadougou».

Vendredi, le président de l'Union africaine (UA), le chef de l'Etat mauritanien Mohamed Ould Abdell Aziz, avait arraché aux deux camps un cessez-le-feu, réclamé par la communauté internationale --ONU et France en tête-- depuis la reprise le 17 mai de combats meurtriers qui s'étaient soldés mercredi par la déroute de l'armée malienne à Kidal (nord).

Des mouvements rebelles touareg avaient signé le 18 juin 2013 à Ouagadougou un accord avec Bamako prévoyant un cessez-le-feu, un cantonnement des combattants rebelles et des «pourparlers de paix» pour décider du statut de la région Nord.

CENTRAFRIQUE

10 personnes tuées dans des violences à Bangui

Au moins dix personnes ont été tuées mercredi à Bangui lors de violences dans un quartier de la capitale centrafricaine, a-t-on indiqué de sources concordantes.

Dix personnes ont été tuées et plusieurs blessées au cours de ces violences qui ont éclaté dans l'après-midi aux abords de l'église Notre-Dame de Fatima, ont indiqué une source policière centrafricaine et une source militaire.

D'autres sources ont fait état d'un bilan plus lourd. Cinq cadavres ont été transférés à la morgue de l'hôpital général, où la situation était très tendue, selon l'AFP.

Des échanges de tirs continuaient en début de soirée, notamment aux abords du quartier majoritairement musulman de «PK-5». Des barricades ont été érigées dans plusieurs quartiers, selon des sources militaire et politique.

APS

ÉQUIPE DE L'OSCE DÉTENUE EN UKRAINE: Un «acte de sabotage»

Le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) Didier Burkhalter a qualifié mercredi la détention d'observateurs dans l'est de l'Ukraine d'*«acte de sabotage»*, alors qu'une équipe de l'OSCE est portée disparue.

Dans un communiqué, M. Burkhalter affirme que la détention de membres d'une Mission spéciale de surveillance de l'OSCE en Ukraine «ne peut être tolérée» et constitue «un acte de sabotage des efforts internationaux pour aider l'Ukraine à surmonter la crise». Il demande leur «libération immédiate et sans condition».

L'organisation basée à Vienne avait annoncé mardi qu'elle avait perdu le contact avec une équipe de quatre observateurs -- un Danois, un Estonien, un Turc et un Suisse -- qui auraient été arrêtés dans la soirée de lundi à un point de contrôle.

Le ministère ukrainien des Affaires étrangères avait accusé les insurgés séparatistes de les détenir.

Ban félicite Porochenko pour son élection

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé mercredi le président ukrainien élu Petro Porochenko pour le féliciter du mandat fort qu'il a reçu des électeurs, a indiqué son porte-parole Stéphane Dujarric.

Les Ukrainiens «s'attendent à ce qu'il sorte rapidement le pays de l'instabilité politique, économique et sociale pour mettre l'Ukraine sur la voie de la sécurité, de la prospérité et de la gouvernance démocratique», a-t-il souligné. M. Ban, a ajouté le porte-parole, «est dit encouragé par la promesse de M. Porochenko de faire baisser les tensions et d'amorcer un dialogue (...) à l'intérieur de l'Ukraine et avec les voisins» de Kiev.

Selon son porte-parole, M. Ban espère pouvoir rencontrer M. Porochenko lors de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre, mais il n'a pas pour l'instant de projet de voyage à Kiev. M. Porochenko a été officiellement déclaré lundi «nouveau président de l'Ukraine», élu avec plus de 54% des voix.

L'Iran a reçu une invitation de l'Arabie saoudite pour participer à l'OCI

Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, a reçu une invitation de l'Arabie saoudite pour participer à une réunion de l'Organisation de coopération islamique (OCI), a annoncé hier une source officielle iranienne.

«L'Iran a reçu l'invitation amicale du ministre saoudien des Affaires étrangères» à se rendre à la réunion des chefs de la diplomatie des pays de l'OCI les 18 et 19 juin à Jeddah, a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdullahian, cité par le quotidien iranien *Etemad*.

En mai, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Fayçal, avait affirmé que son pays était prêt à négocier avec son voisin iranien pour améliorer les relations entre Ryad et Téhéran.

Le président iranien Hassan Rohani a multiplié les «messages de fraternité» envers les pays arabes du Golfe depuis son élection en juin 2013.

APS

ÉTATS UNIS

Le président Obama prévoit un réseau de «partenariat antiterrorisme» de l'Asie du Sud jusqu'au Sahel

Le président américain Barack Obama a évoqué mercredi un projet américain pour l'établissement d'un réseau de partenariats de lutte contre le terrorisme allant des pays de l'Asie du Sud jusqu'à la région du Sahel, en soutenant qu'une stratégie consistant à envahir les pays qui abritent des réseaux terroristes est à la fois «naïve» et «insoutenable».

Dans son discours annuel sur la politique étrangère des Etats-Unis prononcé à l'académie militaire de West Point (New York), le chef de la Maison-Blanche a indiqué avoir chargé récemment son équipe du Conseil de sécurité nationale d'élaborer un plan pour un réseau de partenariats allant de l'Asie du Sud au Sahel.

Faire face aux menaces terroristes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Rappelant sa décision annoncée la veille sur le retrait des forces de combat américaines en Afghanistan et le maintien d'effectifs militaires consacrés uniquement à l'entraînement des forces afghanes, M. Obama a avancé que cette mesure devrait «permettre d'aborder plus efficacement les menaces terroristes émergentes dans le Moyen-Orient et en Afrique du Nord».

Dans ce sillage, il a indiqué qu'il allait demander le soutien du Congrès pour la création d'un Fonds de partenariats de lutte contre le terrorisme allant jusqu'à 5 milliards de dollars pour former et équiper des pays partenaires contre le terrorisme en citant les cas de la Libye et du Mali.

«Ces ressources nous donneront la flexibilité nécessaire pour remplir de différentes missions dont l'entraînement des forces de sécurité au Yémen qui sont passées à l'offensive contre Al-Qaïda, le soutien à une force multinationale pour maintenir la paix en Somalie, le travail avec les alliés européens pour former en Libye des forces de sécurité et une police des frontières opérationnelles, ou encore l'aide aux opérations militaires françaises au Mali», a-t-il fait savoir.



Affirmant que le terrorisme demeure «la menace la plus directe» contre les Etats-Unis que ce soit sur son territoire ou à l'étranger, M. Obama a admis qu'une stratégie qui consiste à envahir tous les pays qui abritent des réseaux terroristes était «naïve et insoutenable».

Une stratégie américaine antiterroriste orientée vers le partenariat

En s'appuyant sur les expériences en Irak et en Afghanistan, a-t-il insisté, la stratégie américaine de lutte contre le terrorisme devrait changer pour aller vers «un partenariat plus efficace avec les pays où les réseaux terroristes cherchent à s'implanter». Il a expliqué que la principale menace, aujourd'hui, ne vient plus d'une direction centralisée d'Al-Qaïda mais plutôt de branches et d'extrémistes décentralisés de cette organisation et dotés, pour la plupart, d'agendas d'opérations terroristes axés sur les pays où ils opèrent.

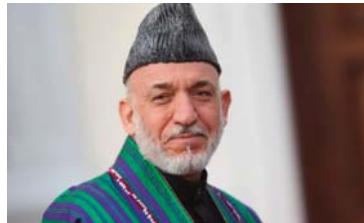
«Nous avons besoin d'une stratégie

qui correspond à cette menace diffuse mais sans envoyer des forces (dans les pays concernés) ou attiser des ressentiments des populations locales», a-t-il précisé.

Par ailleurs, face aux critiques de ses adversaires républicains qui préféreraient le voir opter pour une approche plus musclée dans les conflits actuels tels ceux de la Syrie ou de l'Ukraine ou dans le dossier du nucléaire iranien, M. Obama a relevé l'importance des options non militaires ainsi que de l'action collective internationale pour relever les défis de la politique étrangère dans le monde en prônant un «juste équilibre» entre l'isolementisme et un interventionnisme excessif des Etats-Unis.

En effet, a-t-il rétorqué à ses détracteurs dont il critique les appels systématiques à une action militaire comme remède à toutes les crises, «ce n'est pas parce que nous avons le meilleur marteau que chaque problème doit être perçu comme un clou».

AFGHANISTAN Karzaï salue le plan de retrait proposé par Obama



Le président afghan Hamid Karzaï a salué mercredi dans un communiqué le retrait progressif des forces américaines d'Afghanistan proposé la veille par son homologue américain Barack Obama.

«Le gouvernement américain a annoncé (...) qu'il ramènerait à zéro le nombre de ses troupes en Afghanistan» d'ici à la fin 2016, déclare M. Karzaï dans un communiqué publié par la présidence afghane. «Le gouvernement afghan salue cette décision.»

Mettre un terme à la présence militaire américaine, et attribuer la responsabilité de la sécurité aux forces afghanes, ont toujours été des demandes prioritaires du président, du gouvernement et du peuple afghan», ajoute le chef de l'Etat afghan.

M. Karzaï appelle également les insurgés talibans à «se saisir de cette chance historique (...) pour que la guerre, lancée sous prétexte de la présence de soldats étrangers, puisse s'achever».

Le président Obama

a proposé mardi de maintenir 9.800 soldats en Afghanistan après 2014. Ces soldats quitteront progressivement le pays d'ici à la fin 2016, après quoi 200 soldats resteront à l'ambassade dans le cadre de la coopération militaire bilatérale traditionnelle, a-t-il précisé.

L'application de ce calendrier dépendra toutefois de la signature par le futur président afghan du Traité bilatéral de sécurité (BSA) encadrant les conditions d'une présence militaire américaine après 2014.

Le président Karzaï, qui est en fin de mandat, a refusé jusqu'à présent de parapher le BSA, au grand dam de Washington, mais les deux candidats en lice pour lui succéder, Ashraf Ghani et Abdullah Abdullah, se sont déjà engagés à le signer.

BAN KI-MOON: La destruction de l'arsenal chimique syrien ne sera pas terminée au 30 juin

Le processus de destruction de l'arsenal chimique syrien ne sera pas terminé à la date limite fixée du 30 juin, estime le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon dans une lettre adressée au Conseil de sécurité. Cette lettre, datée du 23 mai, accompagne le dernier rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui évalue à 92% le pourcentage des armes chimiques syriennes déjà sorties du pays. Les dernières armes sont «semballées et prêtes» à être évacuées dès que les conditions de sécurité dans le pays le permettront, ajoute ce rapport.

Dans ces conditions, écrit M. Ban, «il est impératif que la Syrie termine les opérations d'évacuation restantes aussi vite que possible, comme les autorités se sont engagées à le faire».

Il est cependant évident désormais que certaines activités relatives à l'élimination du programme d'armes chimiques syriennes se poursuivront au-delà du 30 juin 2014», ajoute-t-il.

«La mission conjointe OIAC-ONU continuera son travail pendant une période limitée au-delà du 30 juin 2014», prédit M. Ban.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Mystère à la colo
06:10 Jeunesse : Franklin
06:25 Jeunesse : Franklin
06:35 Jeunesse : Franklin
06:45 Jeunesse : TFOU
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:25 Série TV : Au nom de la vérité
10:55 Série TV : Au nom de la vérité
11:20 Série TV : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Trafic info
13:55 Cinéma : Braquage à l'italienne
15:50 Divertissement : Spéciale bêtisier
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
19:00 Divertissement : Money Drop
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:35 Culture Infos : Trafic info
20:38 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est le Canteloup
20:55 Divertissement : Nos chers voisins
22:50 Autre : Tirage de l'Euro Millions
22:55 Divertissement : Qui veut épouser mon fils ?

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:00 Divertissement : Dans quelle éta...
09:02 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
09:30 Culture Infos : Orthodoxie
10:00 Culture Infos : Présence protestante
11:00 Culture Infos : Messe
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:54 Culture Infos : Roland Garros et moi
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:50 Culture Infos : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
14:45 Sport : Tennis
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:43 Divertissement : Parlons PME
20:44 Sport : Image du jour : Roland-Garros
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:47 Culture Infos : Envoyé spécial
22:20 Culture Infos : Complément d'enquête
23:25 Culture Infos : Beau travail
23:30 Divertissement : Alcaline le mag

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Jeunesse : Ludo
06:46 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
07:13 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
07:48 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
07:55 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:01 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:13 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:20 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:27 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:34 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:44 Divertissement : Le petit dinosaure : L'île mystérieuse
09:57 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
10:04 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
10:10 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
10:20 Jeunesse : Les Dalton
10:27 Jeunesse : Les Dalton
10:35 Jeunesse : En sortant de l'école
10:45 Culture Infos : Consomag

10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Cinéma : Vera Cruz
15:25 Culture Infos : Nous nous sommes tant aimés
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:20 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros
20:10 Culture Infos : Du potager à l'assiette
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:40 Culture Infos : Beau travail
20:42 Divertissement : La grande soirée cinéma
20:45 Cinéma : Les sept mercenaires
22:55 Culture Infos : Météo
22:58 Culture Infos : Parlons passion
23:00 Culture Infos : Soir 3
23:25 Culture Infos : L'ombre d'un doute

CANAL+

06:50 Divertissement : Zapping
07:00 Divertissement : Le Before du grand journal
07:28 Culture Infos : La météo
07:30 Divertissement : Le petit journal
08:00 Divertissement : Les Guignols de l'info
08:08 Culture Infos : La météo
08:10 Sport : Zapsport
08:15 Série TV : Les Simpson
08:40 Cinéma : Gatsby le magnifique
10:55 Cinéma : Paris infini
11:00 Cinéma : Baby-sitter malgré lui
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Série TV : Vikings
14:45 Série TV : Vikings
15:35 Série TV : Une minute avant
15:40 Culture Infos : Spécial investigation
16:35 Cinéma : The Bling Ring
17:50 Divertissement : Dans la bouche...
18:00 Divertissement : Zapping
18:02 Divertissement : Dans la bouche...
18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 : Scandal
21:40 : Scandal
22:20 Série TV : Girls
22:50 Série TV : Girls
23:15 Série TV : The Office
23:40 Série TV : The Office

M

06:00 Divertissement : M6 Music
07:05 Culture Infos : Météo
07:10 Jeunesse : La maison de Mickey
07:45 Jeunesse : Princesse Sofia
08:10 Jeunesse : Les blagues de Toto
08:25 Jeunesse : Le petit Nicolas
08:30 Série TV : Martine
08:40
08:45 Culture Infos : M6 boutique
09:55 Culture Infos : Météo
10:00 Série TV : La petite maison dans la prairie
10:50 Divertissement : Les reines du shopping
11:45 Divertissement : Les reines du shopping
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12/45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
13:45 Cinéma : Le témoin amoureux
15:40 Série TV : FBI : duo très spécial
16:25 Divertissement : Les reines du shopping
17:30 Divertissement : La meilleure boulangerie de France
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19/45
20:05 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Divertissement : La plus belle région de France
23:15 : Les maisons les plus originales

La sélection

19h50

Nos chers voisins

TF1

Résumé

Au milieu d'une cour parée de mille lumières, Lambert, Aymeric, Issa et les autres s'activent afin d'accueillir au mieux leurs invités très spéciaux pour leur fête des Voisins. Dans ce cadre en tout point féerique, tout pourrait presque se dérouler comme dans un rêve. Et si Karine cuisinait divinement ? Alain réussissait sa demande en mariage ? Alex embrassait enfin Chloé ? Et si cette soirée métamorphosait tout l'immeuble ? Sauf que bien entendu, rien ne va se passer comme prévu. Car il suffit d'un hamster qui explose, d'un barbecue paresseux, d'un lama malveillant, d'une drag-queen égarée ou d'une Amélie assommée pour que la soirée dérape...

19h47

Boulevard du palais

2

Résumé

Une adolescente est retrouvée morte, percutée par un train sur la voie ferrée où elle semble s'être jetée. Il s'agit de Tiphaine Bertrand, la fille d'une caissière de supermarché impliquée dans une affaire criminelle. Rovère et Nadia Lintz ont fait incarcérer celle-ci quelques mois plus tôt. Condamnée pour le meurtre d'un vigile, Valérie Bertrand refuse de croire que sa fille s'est suicidée. Elle est convaincue que les acolytes se sont vengés en assassinant sa fille. Bouleversé par sa détresse, Gabriel Rovère lui promet d'obtenir l'ouverture d'une information judiciaire. Une autopsie approfondie prouve bientôt qu'il ne s'agit effectivement pas d'un suicide...



19h14

Thalassa

3

Résumé

Le 6 juin 1944, les armées alliées débarquaient en Normandie pour libérer l'Europe dans l'une des opérations militaires les plus colossales de l'histoire. 70 ans plus tard, une expédition sous-marine de grande envergure est allée explorer les quelque 200 épaves des navires de guerre coulés ce jour-là : un trésor demeuré inexploité, que les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de ressusciter. Aux côtés des derniers vétérans, une équipe d'experts internationaux, archéologues, ingénieurs, plongeurs, parmi lesquels les découvreurs du Titanic, remontent le temps et découvrent le spectacle de cette flotte abandonnée.

CANAL+

19h55

Moi, moche et méchant 2



Résumé

Depuis qu'il a sauvé ses trois filles adoptives, Margo, Edith et Agnes, Gru a refait sa vie dans le camp des gentils. Son train-train est interrompu par Lucy Wilde et Silas Ramsbottom, de la Ligue anti-méchants, qui le convoquent au siège central. Un nouveau méchant d'envergure a été détecté. Il s'appelle Eduardo et pourrait bien dominer le monde si personne ne l'arrête. Et puisque Gru a été autrefois un méchant, il sait comment ces gens-là fonctionnent. La Ligue compte donc sur lui pour mettre Eduardo hors d'état de nuire. Il lui reste maintenant à agir avec un plan d'action efficace. De nouvelles aventures démarrent pour Gru, désormais intégré dans le clan des gentils, pour lutter contre un méchant...

M

19h50

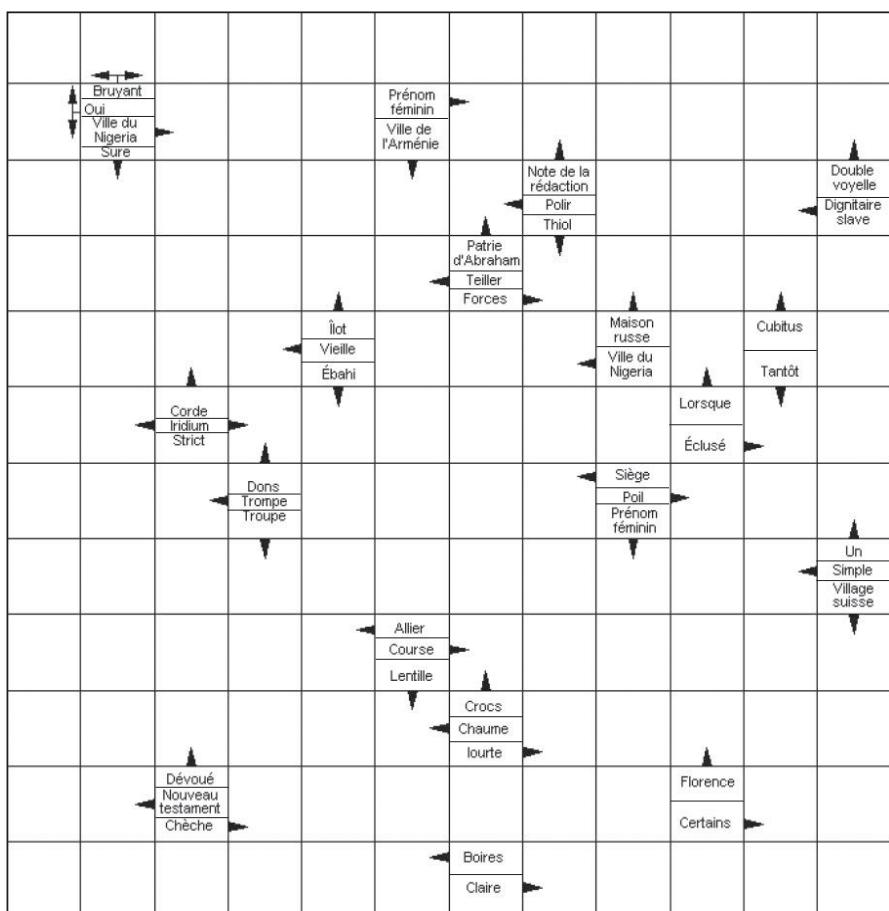
Bones



Résumé

Booth et l'agent de la CIA Danny Beck traillent de concert pour tenter d'identifier un criminel. Sa victime : une indic afghane ayant émigré aux Etats-Unis avec son frère pour aider les forces américaines. L'équipe de l'Institut Jefferson met bientôt en lumière la piste d'un dangereux terroriste. Bones manifeste l'envie de travailler davantage sur le terrain, en étroite collaboration avec Booth. Mais la scientifique ne comprend pas pourquoi les tarifs de son assurance-vie sont plus élevés que ceux de son mari. Le couple doit alors évaluer le coût que représente un tel choix pour leur vie de famille...

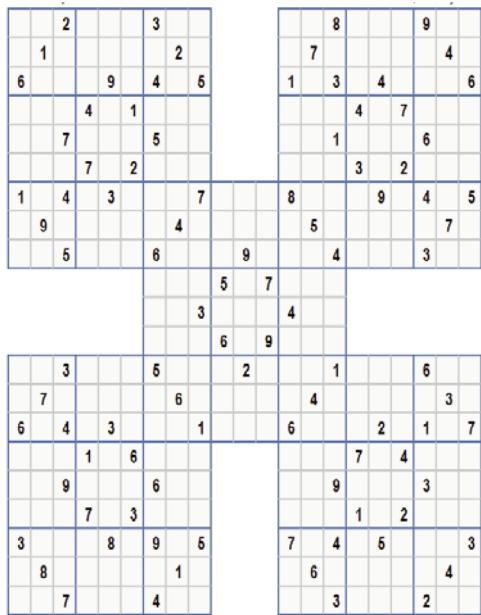
Mots fléchés n°612



Samouraï-Sudoku n°612

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°612

▶ Horizontalement:

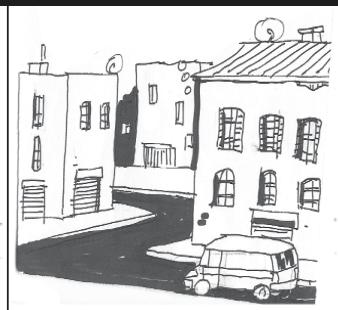
1. Constitué de cinq sons
2. Enlevée la cime - Prêtre et apologiste espagnol
3. Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
4. Tremblements de la voix - Lanthane
5. Italie - Argent - Grade
6. Charge de lest - Soutient les fils
7. Article espagnol - Expectative
8. Navire à voiles - Récipient - Consentement donné
9. Tirera le lait des mamelles de la vache - Dans la rose des vents
10. Dégradation - Du verbe avoir
11. Il. Prytanée - Oiseau (pl.)
12. Prénom féminin - Paroi naturelle - Or

▶ Verticalement:

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1 du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
7. Audace, effronté - Qui publique - Monceau
8. Pronom personnel - Même
9. Colère - Marcher au ralenti
10. Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
11. Coutumes - Énerve - Europium
12. Triple voyelle - Voie publique - Monceau

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde n'est l'ami de personne.

Proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Proverbe français

C'est arrivé un 30 mai

1431 : mort de Jeanne d'Arc sur un bûcher à Rouen.

1814 : traité de Paris.

1967 : naissance de la République du Biafra.

1968 : lors des événements de mai 1968 en France, Charles de Gaulle réapparaît, après être parti à Baden-Baden consulter l'armée et notamment le général Jacques Massu.

Célébrations :

- Journée mondiale de la sclérose en plaques.

- Croatie : Fête du Sabor, commémore la première réunion du parlement multipartite en 1990.

- Espagne : îles Canaries : Fête des Canaries (es).

- Malaisie : Labuan et Sabah : Premier jour de la Fête du Kaamatan.

- Nicaragua : Día de la Madre, Fête des Mères.

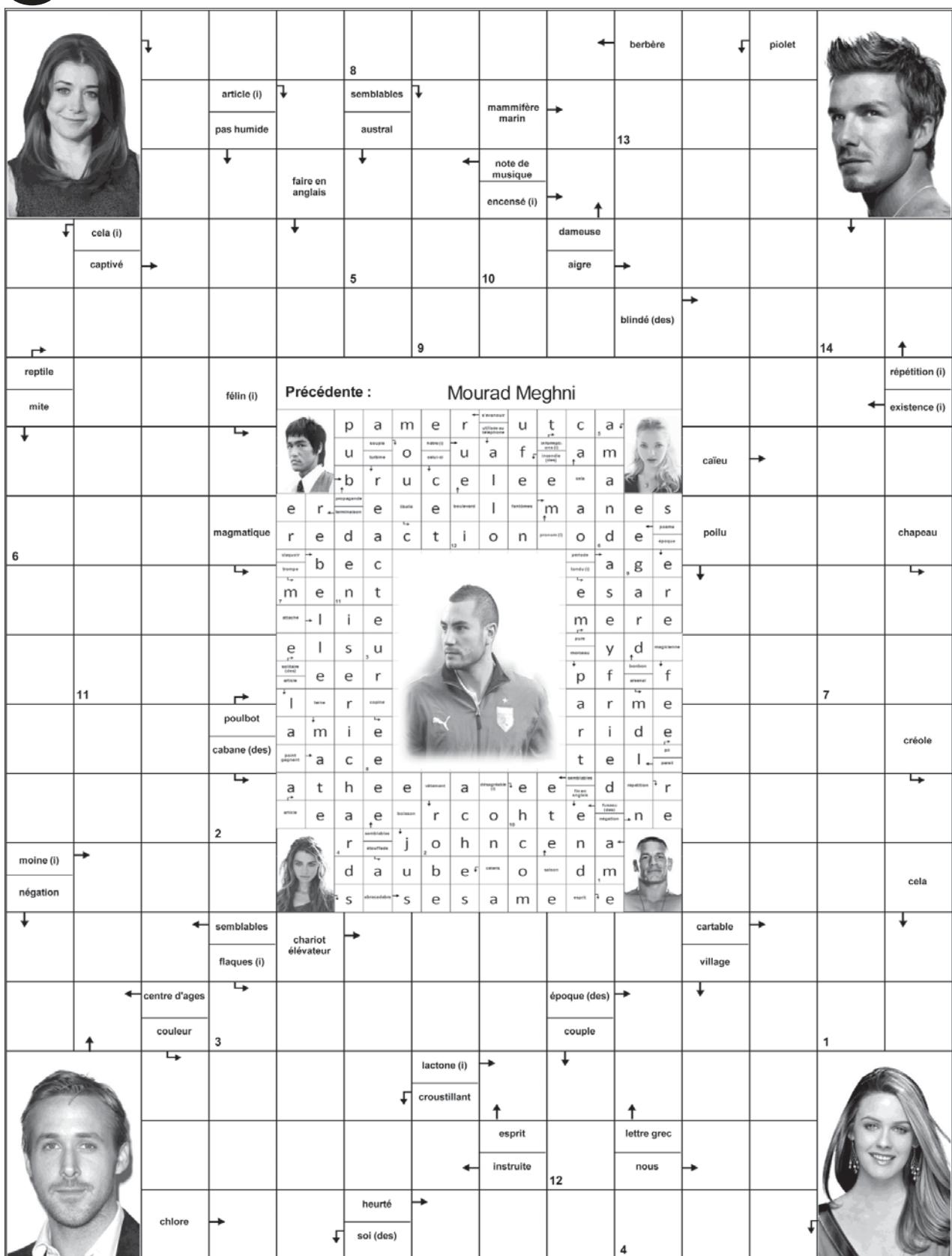
- Pérou : Día nacional de la papa, Journée nationale de la pomme de terre.

- Porto Rico : Lod Massacre Remembrance Day, Journée du souvenir du massacre de l'aéroport de Lod en Israël, dont dix-sept étaient portoricaines.

- Royaume-Uni : Anguilla : Anguilla Day, Fête d'Anguilla, commémore le début de la révolution nationale en 1967.

- Royaume-Uni : Trinité-et-Tobago : Fête de l'arrivée des Indiens (en).

N° 21



Le sanctuaire le plus ancien et le plus vaste de Tunis

JAJ-2014 (6^E JOURNÉE) **L'Algérie remporte 11 médailles et accède à la 3^e place**



Les athlètes algériens ont décroché onze nouvelles médailles, dont 6 en or, à l'issue de la 6^e journée des 2^e Jeux africains de la jeunesse de Gaborone au Botswana (22-31 juin), disputée mercredi, en accédant à la troisième place du tableau avec 30 médailles au total (11 en or, 11 en argent et 8 en bronze). Les médailles d'or algériennes ont été remportées par Massika May Mezioud (perche) et Mohamed Tahar Triki (saut en longueur) et les boxeurs Chemsdinne Kramou (-64kg), Jughurta Aït-Beka (-52kg), Ourzidine Amar (+91kg) et Bouarou Chahra (-54kg).

Boudah et Chahira (-54kg). Les médaillés d'argent ont été l'œuvre des karatékas Yamina Belabas (kata), Yanis Lardjane (kumité--55kg), Dounia Mokhtari (-48kg) et la pugiliste Chahira Selmouni (-61kg), alors que la médaille de bronze est revenue à Djihad Siouda en kumité (-53kg). Grâce à ses 11 nouvelles médailles, l'Algérie compte désormais 30 médailles : 11 en or, 11 en argent et 8 en bronze et pointe à la troisième place du tableau des médailles derrière l'Afrique du Sud (37 médailles/18 en or) et l'Egypte (35 médailles/14 or). Le chef de mission de la délégation algérienne à Gaborone, Messaoud Matti, a salué la performance des athlètes algériens qui ont permis à l'Algérie de faire une belle moisson de médaille mercredi.

« Nous nous attendions à cette performance aujourd’hui avec les finales de boxe et le début des épreuves d’athlétisme. Nous avions même prévu d’autres médailles d’or en karaté », a déclaré Mati à l’APS. « Maintenant il faut préserver notre place sur le podium des médailles lors des prochaines journées. Je pense que c'est possible avec la poursuite des épreuves d’athlétisme et de karaté et l’entrée en lice des escrimeurs », a-t-il ajouté.

La journée de mercredi a également été marquée par la performance du spécialiste du saut en longueur, Mohamed Tahar Triki (16 ans) qui a survolé le concours des JAJ-2014 en réalisant la meilleure performance mondiale de la saison de sa catégorie d'âge (cadets U16) avec un saut à 7,63m. Grâce à ce résultat, Triki réalise les minima pour le championnat du monde juniors prévu fin juillet aux Etats-Unis qui étaient fixés à 7,55m. Les athlètes algériens Massika May Meziod (15 ans) et Mohamed Tahar Triki (16 ans) ont également assuré leur participation aux Jeux olympiques de la jeunesse, Nanjing-2014 prévus fin août en Chine. La septième journée de compétition, prévue hier vint l'entrée en lice des escrimeurs algériens avec la participation d'Amina Rouibet (fleuret féminin), Sarah Atrou (sabre féminin) et Mohamed Benyahia (épée masculin). Elle verra également la poursuite des épreuves de karaté et d'athlétisme avec le déroulement des finales du 1500m (garçons), du lancer du poids et du 100m haies (filles).

APS

Tahmi propose aux Lycées sportifs de se regrouper sous la même appellation d'Ecole des sports olympiques

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a fait savoir mercredi à Alger qu'un projet de «rebastiment» a été proposé aux Lycées sportifs pour qu'ils soient tous regroupés sous la même appellation d'Ecoles des sports olympiques.

Le ministre a tenu à faire savoir lors d'une visite d'inspection au Lycée sportif de Draria, que le choix d'accepter ou de refuser cette rebaptisation, sera déterminant quant à la tutelle sous laquelle ces lycées seront placés à l'avenir.



gneraient à quitter Alger pour d'autres wilayas du pays grâce aux grands projets lancés ou relancés dernièrement. « Certaines wilayas du pays disposent désormais d'excellents centres de préparation. Je pense qu'une discipline comme le judo travaillerait dans de bien meilleures conditions à Sétif, où l'Ecole des sports olympiques comporte toutes les commodités nécessaires », a-t-il estimé.

De meilleures conditions de travail qui, selon lui, sont accessibles dans l'immédiat et qui pourraient améliorer

lorer sensiblement les résultats des athlètes.

«L'Etat est en train de construire de grands complexe sportifs, partout à travers le pays, mais ces derniers n'auront aucune utilité si les techniciens ne jouent pas le jeu, en y emmenant leurs athlètes», a expliqué M. Tahmi, avant de préciser qu'il n'était pas en train de «forcer» les entraîneurs et les encadreurs pour qu'ils transfèrent «obligatoirement» leurs quartiers dans d'autres wilayas du pays.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE D'ATHLÉTISME : **Domination des garçons de la I^{re} RM et des filles de l'Ecole d'application navale**

Les épreuves du championnat national militaire d'athlétisme, clôturées mercredi au complexe sportif de la première Région militaire de Blida, ont été dominées, chez les garçons, par la première Région militaire (RM) et par la cinquième RM, chez les filles.

Le sacre de ce championnat est revenu, chez les garçons, à la première Région militaire qui a raflé 10 médailles (5 en or, 4 en argent et 1 en bronze). La seconde place du podium a été occupée par la II^e Région militaire avec 7 médailles (3 en or, 1 en argent et 3 en bronze). Classée 3^e, la VI^e Région militaire a obtenu 4 médailles (2 en or et 2 en argent).

Chez les filles, la palme est revenue aux athlètes de l'Ecole d'application navale de la V^e Région militaire, avec 5 médailles (3 en or, 1 en argent et 1 en bronze). Les filles du Commandement de la Gendarmerie nationale sont venues en 2^e position, avec 4 médailles (2 en or, 1 en argent et 1 en bronze). La 3^e place du podium a été à l'actif de l'Académie militaire de Cherchell, avec 5 médailles (1 en or, 3 en argent et 2 en bronze). «Cette compétition revêt un intérêt certain pour l'institution militaire, car participant à la mise

en condition physique des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et à l'affermissement de leurs capacités de combat, d'où l'impératif d'œuvrer constamment au développement de toutes les disciplines sportives au sein de l'armée, a souligné le général Semmeh Zineddine, dans son allocution de clôture de cette manifestation, qui a duré quatre jours.

manifestation, qui a duré quatre jours.

Évoquant les enjeux de cette compétition, le général a mis en exergue le rôle du sport dans la «consolidation des liens d'entraide et de solidarité entre les éléments des différentes unités et écoles militaires», tout en félicitant les participants pour le fair-play exemplaire dont ils ont fait montre durant les épreuves de cette compétition, «en privilégiant ses vrais enjeux qui se situent au-delà des résultats et des récompenses obtenues par les uns et les autres».

Vingt-quatre (24) clubs, composés chacun de 14 athlètes garçons et de 8 athlètes filles, issus des différentes Régions, Ecoles et Commandements militaires, se sont mesurés, durant cette compétition, dans les épreuves du saut en longueur, du saut en hauteur, de la vitesse et du lancer du javelot.

USM EL-HARRACH

Laïb : «Charef ne pourrait donner plus à l'équipe»

M.A.F.

Le président de l'USM Harrach, Mohamed Laïb, fait un tour d'horizon sur l'actualité de son équipe. Il parle du parcours d'El-Harrach en Mobilis-Ligue 1 lors du précédent exercice, du transfert de Belkaroui, et surtout de l'avenir de Boualem Charef. Ecoutez-le :

DK News : Président, l'USMH a réussi à décrocher une belle 5^e place au classement final du championnat, comment jugez-vous ce résultat ?

M. Laïb : Après un début de saison très délicat, les joueurs ont réussi à renverser la vapeur notamment lors de la seconde partie de saison pour terminer à la 5^e place, qui sied parfaitement à nos ambitions, même si nous aurions aimé décrocher la 4^e place, n'était la défaite concédée lors de la dernière journée face au MO Béjaïa (2-1).

Nous comprenons par là que vous êtes satisfait du parcours de votre équipe ?

Oui bien évidemment. En dépit des difficultés rencontrées notamment sur le plan financier, le résultat final est de loin satisfaisant, même s'il y a quelques insuffisances.

Passons au sujet qui intéresse les amoureux du club, en l'occurrence l'entraîneur Boualem Charef, qui est annoncé au MCA, qu'en est-il au juste ?



Jusqu'à preuve du contraire, Charef ne nous a pas encore annoncé son départ. C'est vrai qu'il est partant au MCA, mais rien n'est encore fait. D'ailleurs, à chaque intersaison, il nous fait la même chose, il tergiverse avant de rempiler, c'est vrai que cette fois-ci c'est différent, eu égard de plusieurs paramètres, mais tout reste possible. Mais je pense qu'il ne pourraient encore donner plus à l'équipe.

Voulez-vous être plus explicite ...

Charef réclame une revalorisation salariale, mais nous ne pouvons pas la réaliser en raison de la politique financière pronée par le club. Je sais qu'au MCA, il toucherait plus ce qu'il percevait à l'USMH.

Nous comprenons que pour

vous, l'histoire de Charef avec l'USMH touche à sa fin, n'est-ce pas ?

Oui, je le pense. Cette fois-ci ça sera difficile de le retenir, mais comme je viens de le dire, tout reste possible, d'ailleurs il a rencontré récemment le vice-président du club, et il lui fait savoir qu'il va nous rendre une réponse finale dans les prochaines heures.

Vous avez déclaré que son successeur devrait être Abdelkader Amrani, qui vient de quitter le MO Béjaïa, qu'en est-il au juste ?

Dans le cas où Charef viendrait à quitter l'USMH, je vois bien Amrani collaborer avec nous, il a le profil idéal, c'est un technicien qui communique bien avec les joueurs et qui aime travailler au long terme.

Avez-vous discuté avec lui ?

Oui, mais au moment où il était encore lié avec le MOB, maintenant qu'il est parti, nous allons le relancer pour entamer les discussions, mais cela est tributaire du départ de Charef.

Autre sujet, vous avez décidé finalement de libérer Belkaroui pour le Club Africain (Tunisie) moyennant la somme de 200.000 euros, n'est pas là une perte pour l'équipe eu égard du poids de ce joueur ?

Belkaroui est un excellent joueur qui a beaucoup donné à l'équipe depuis son arrivée, il voulait partir à l'étranger et le contact du Club Africain ne l'a pas laissé insensible, et nous ne pouvons pas le bloquer. Nous lui souhaitons toute la réussite avec sa nouvelle formation.

PLAFONNEMENT DES SALAIRES

Des amendes entre 200.000 et 250.000 DA infligées aux joueurs contestataires

Des amendes variant entre 200.000 et 250.000 DA ont été infligées aux joueurs «ayant causé volontairement une interruption momentanée des rencontres pour des raisons extérieures à la compétition», lors de quatre matchs de la 30^e et dernière journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, indique la Ligue de football professionnel (LFP).

Ce fait s'est produit dans les rencontres : USM Alger-ES Sétif, USM El Harrach - MO Béjaïa, JS Saoura-CA



Bordj Bou-Arréridj et MC Alger-MC El Eulma, disputées jeudi 22 mai et samedi 25 mai, selon la même source.

Les joueurs concernés ont agi de la sorte pour protester contre le plafonnement des salaires décidé par le bureau fédéral et qui en-

trera en vigueur à partir de la saison prochaine.

Un barème a été établi à ce propos fixant à 1,2 million de dinars le plus gros salaire à accorder aux internationaux, alors que celui des joueurs n'ayant pas ce statut ne doit dépasser les 800.000 DA. L'amende qui a touché les joueurs ayant évolué dans des confrontations retransmises à la télévision s'élève à 250.000 DA soit 50.000 DA de plus que celle des joueurs des autres matchs.

SÉLECTION ALGÉRIENNE MILITAIRE DE FOOTBALL

Younès Ifticen pressenti à la barre technique

L'entraîneur du NA Hussein Dey, Younès Ifticen, est pressenti à la barre technique de la sélection algérienne militaire de football, en remplacement d'Abderrahmane Mechaoui, a appris l'APS mercredi auprès d'une source proche de l'intéressé. Ayant réussi à mener le NAHD vers la Mobilis-Ligue 1, Younès Ifticen aurait tapé dans

l'œil des responsables du sport militaire, pour diriger la sélection, appelée à aborder des échéances importantes.

Approché par l'APS, Ifticen, également en contacts avec le CA Batna et le WA Tlemcen, n'a pas voulu trop s'étalement sur le sujet. «Pour le moment, il n'y a rien de concret. Je ne peux donc me prononcer sur cette question. Mais

cela devrait évoluer dans les jours à venir», a-t-il indiqué.

Abderrahmane Mechaoui avait conduit le onze national au titre mondial militaire en 2011 à Rio de Janeiro (Brésil), après la victoire en finale face à l'Egypte (1-0). Lors de la coupe du Monde 2013, disputée en Azerbaïdjan, l'Algérie avait été éliminée en quarts de finale par l'Irak (1-2).



MC ALGER
Le président Yaïci assurera l'intérim jusqu'à la fin des préparatifs du prochain exercice

Le président par intérim du MC Alger, Fodil Yaïci, poursuivra sa mission aux commandes du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football jusqu'à la clôture de l'opération de recrutement et l'achèvement de tous les préparatifs du prochain exercice 2014-2015, a appris l'APS hier auprès du conseil d'administration du "Doyen".

Yaïci, membre du conseil, devait quitter son poste à l'issue de la 30^e et dernière journée du championnat tenue samedi dernier, et ce dix jours après sa désignation, à titre intérimaire, à la tête du club phare de la capitale en remplacement de Boudjemaa Boumella, mais l'instance dirigeante du Mouloudia a préféré le maintenir à son poste

«pour assurer une bonne préparation de la saison à venir», a précisé la même source. Yaïci, cadre à Sonatrach, la société algérienne des hydrocarbures qui détient 75% du capital du MCA, avait déclaré au lendemain de son intronisation à la présidence des Vert et Rouge, qu'il n'était pas emballé à l'idée de rester longtemps dans son nouveau poste.

Son sort sera néanmoins tranché au cours d'une prochaine réunion du conseil d'administration du club, une fois tous les détails de la préparation de la nouvelle saison fixés, ajoute-t-on de même source.

Jusque-là, le MCA a tranché seulement sur la question de l'encadrement technique de son équipe

première avec l'engagement du

désormais ex-entraîneur de l'USM El Harrach, Boualem Charef, qui vient de signer un contrat de trois ans.

Côté recrutement, et mis à part l'officialisation du retour du gardien de but Fawzi Chaouchi après la levée de sa suspension de deux années par la Fédération algérienne de football, aucune nouvelle recrue n'a été encore enregistrée dans les rangs des gars de "Bab-El-Oued".

Idem pour la liste des libérés qui n'a pas encore été arrêtée d'une manière officielle. Le MCA renouera avec la compétition continentale après une absence de quatre ans en prenant part à l'édition 2015 de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF)

grâce à son trophée de Coupe d'Algérie remporté le 1^{er} mai. Les Algériens ont battu la JS Kabylie en finale aux tirs au but.

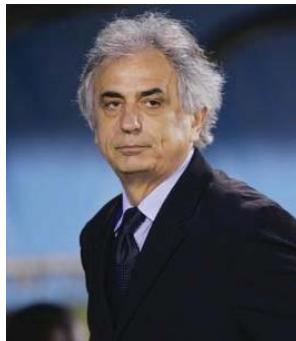
MONDIAL - 2014

Les entraîneurs étrangers en force au Brésil

Un tiers des 32 sélections devant prendre part à la Coupe du monde 2014 de football au Brésil est entraîné par un coach étranger dont celui de l'Algérie, le Bosnien Vahid Halilhodzic.

La nation la plus représentée parmi les techniciens «légionnaires» est la Colombie : Reinaldo Rueda, Jorge Luis Pinto et Luis Fernando Suarez, à la tête de l'Equateur, du Costa Rica et du Honduras.

En revanche, la Colombie elle-même est dirigée par un Argentin, José Pekerman, tandis que son compatriote Jorge Sampaoli est à la tête du Chili. Les Italiens Fabio Capello et Alberto Zaccheroni s'oc-



cupent de la Russie et du Japon, les Allemands Jürgen Klinsmann et Volker Finke des Etats-Unis et du Cameroun, les Portugais Carlos Queiroz et Fernando Santos de l'Iran et de la Grèce.

L'Allemand Ottmar Hitzfeld entraîne la Suisse, le Bosnien Vahid Halilhodzic l'Algérie et le Français Sabri Lamouchi la Côte d'Ivoire. Le sélectionneur de la Croatie Niko Kovac, 42 ans, sera le plus jeune technicien au Brésil, tandis que l'Uruguayen Oscar Tabarez est, lui, le plus vieux. A 67 ans, il s'apprête à vivre sa 3^e phase finale après celles de 1990 (8^e de finale) et de 2010 (4^e place) et peut nourrir au Brésil des ambitions avec une équipe expérimentée conduite par le duo d'artilleurs, Suarez-Cavani.

AMICAL CORÉE DU SUD-TUNISIE (0-1)

Myung Hong-bo : «C'est une grande leçon pour nous»

Le sélectionneur de la Corée du Sud Myung Hong-bo a estimé que le match amical perdu face à la Tunisie mercredi à Séoul est «une grande leçon» pour son équipe, à moins de deux semaines du coup d'envoi de la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Cette rencontre sera une grande leçon pour nous», a déclaré Hong en conférence de presse à l'issue de la partie.

«Je ne peux pas dire que nous avions une bonne organisation en défense, mais nos joueurs se sont donnés à fond», a-t-il ajouté. La Corée du Sud, deuxième adverse de l'Al-

gérie au Mondial-2014, s'est inclinée face à la Tunisie sur le score de 0-1 mercredi à Séoul en match amical de préparation pour les deux sélections.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Zohair Dhaouadi (44e) pour la Tunisie. Le coach sud-coréen qui a présenté ses excuses aux supporters venus très nombreux au stade, s'attend à plus de difficultés pour son équipe lors du Mondial-2014. «Nous avons laissé trop d'espaces en défense et au milieu de terrain. Nous allons avoir plus de problèmes en Coupe du monde à moins que les joueurs réa-

gissent autrement» a-t-il expliqué.

De son côté, le sélectionneur belge de la Tunisie Georges Leekens a estimé que son équipe était un peu «chanceuse». «Nous avons forcé l'adversaire à commettre des erreurs. Sur cette rencontre, on ne peut pas juger l'équipe sud-coréenne. Je lui souhaite de passer le second tour du Mondial» a-t-il dit. Après le match face à la Tunisie, l'équipe se rendra à Miami (Etats-Unis) pour un second stage au cours duquel, les Sud-Coréens disputeront une rencontre amicale contre le Ghana le 9 juin.

Au Mondial-2014, la Corée



du Sud évoluera dans le groupe H avec l'Algérie, la Belgique et la Russie. Elle entamera le tournoi face à la Russie le 17 juin prochain avant d'affronter l'Algérie le 22 juin et la Belgique le 26 juin.

CORÉE DU SUD

Hong Jeong-ho, blessé, incertain pour le tournoi



Le défenseur international sud-coréen d'Augsbourg (Bundesliga allemande de football), Hong Jeong-ho, blessé, est incertain pour la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), qui verra son équipe affronter notamment l'Algérie. Hong Jeong-ho s'est blessé mercredi au cours du match amical disputé face à la Tunisie (défaite 1-0) à Séoul. Le joueur (24 ans) a dû quitter ses partenaires après 13 minutes de jeu seulement, après avoir reçu un mauvais coup sur un tacle de l'attaquant tunisien Issam Jemaâ. L'un des joueurs cadres de la Corée du Sud, devra passer des examens approfondis pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la période de son indisponibilité, lui qui avait renoncé aux Jeux olympiques 2012 de Londres pour cause de bras cassé. Après le match face à la Tunisie, l'équipe se rendra à Miami (Etats-Unis) pour un second stage au cours duquel, les joueurs du Myung Hong-bo disputeront une rencontre amicale contre le Ghana le 9 juin. Au Mondial-2014, la Corée du Sud évoluera dans le groupe H avec l'Algérie, la Belgique et la Russie. Elle entamera le tournoi face à la Russie le 17 juin prochain avant d'affronter l'Algérie le 22 juin et la Belgique le 26

RUSSIE (PRÉPARATION)

Reprise des entraînements à Moscou

La sélection russe, troisième adversaire de l'Algérie au Mondial-2014, a repris l'entraînement ce mercredi au stade Edward Streltsov à Moscou après une journée de repos, a indiqué la Fédération russe de football.

Le défenseur Vladimir Granat qui s'était entraîné en solo à réintgré le groupe ce mercredi, tandis que le capitaine Roman Shirokov a travaillé séparément avec un physiothérapeute, précise la même source. La séance dirigée par le sélectionneur italien Fabio Capello a duré environ une demi-heure. En stage depuis le 21 mai, les Russes avaient disputé lundi à Saint-Pétersbourg un match amical contre la Slovaquie (1-0) dans le cadre de leur préparation au Mondial-2014.

L'attaquant Alexander Kerzhakov, auteur de l'unique but contre la Slovaquie a indiqué à la presse locale que l'équipe russe «se prépare tranquillement pour le prochain match amical contre la Norvège». Jeudi, l'équipe russe effectuera une nouvelle séance d'entraînement à Moscou. Le départ pour Oslo (Norvège) est prévu vendredi pour affronter la Norvège le 31 mai au stade Ullevål en match amical de préparation.

De retour de Norvège, les joueurs russes bénéficieront d'une journée de repos le dimanche 1^{er} juin, avant de poursuivre leur préparation le 2 juin par une séance d'entraînement au stade Edward Streltsov à Moscou, ouverte aux médias. Trois autres séances sont au programme des hommes de Capello du 2 au 5 juin, suivies d'un match amical contre le Maroc le vendredi 6 juin au stade Lokomotiv à Moscou. Le départ de la délégation russe pour le Brésil est prévu le 8 juin, soit neuf jours avant son entrée en lice dans la compétition. Au Mondial-2014, la Russie évoluera dans le groupe H avec l'Algérie, la Belgique et la Corée du Sud. Les Russes entameront le tournoi contre les Sud-Coréens le 17 juin avant d'affronter la Belgique le 22 juin et l'Algérie le 26 juin.

APS

DROITS TV

Les revenus de la FAF toujours gelés par la CAF

Les revenus de la Fédération algérienne de football (FAF) des droits de transmission télévisée des qualifications africaines du Mondial-2014 de l'ordre d'un (1) million de dollars, sont toujours gelés par la Confédération africaine de football (CAF) en raison du différend juridique opposant la chaîne détentrice de ces droits et son homologue algérienne, a appris l'APS mardi auprès d'un responsable à la FAF.

Cette procédure avait été engagée à titre conservatoire, «jusqu'à ce que la justice tranche cette affaire», avait déclaré auparavant le président de la première instance footballistique algérienne, Mohamed Raouraoua. La télévision algérienne avait retransmis, le 12 octobre 2013, la rencontre barrage aller Burkina Faso-Algérie (3-2) disputée à Ouagadougou sur son réseau terrestre sans l'accord de beIN Sports (ex-Al Jazeera sports), détenteur des droits de retransmission.

Le même traitement a été également réservé à la Fédération égyptienne. La Télévision égyptienne avait, elle aussi, retransmis le match Ghana-Egypte (6-1) disputé le 11 octobre 2013 à Kumasi, en barrage aller sur sa chaîne terrestre, sans l'accord de l'entreprise détentrice des droits pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

AMICAL

Le Nigeria et l'Ecosse font match nul 2 à 2

Le Nigeria et l'Ecosse ont fait match nul 2 à 2 en match amical de préparation au Mondial de football, jeudi à Londres. Les buts de la partie ont été inscrits par Uchebo (41') et Nwofor (90'), pour le Nigeria, et par Mulgrew (10') et Egwuekwe (csc 54') pour l'Ecosse. Lors de la Coupe du monde qui débute le 12 juin prochain au Brésil, le Nigeria, l'un des cinq représentants de l'Afrique, évoluera dans le groupe F en compagnie de l'Argentine, de la Bosnie Herzégovine et de l'Iran.

L'Australie, première équipe à arriver au Brésil

L'équipe d'Australie, qui a fait une escale à Curitiba (Sud) mercredi soir avant de se rendre à Vitoria (Est), a été la première des 32 sélections qualifiées pour le Mondial-2014 à toucher le sol du Brésil, a annoncé la Fifa.

Les Australiens ont atterri à Curitiba peu après 18h00 locales (21h00 GMT), avant un autre vol pour Vitoria, où se trouve leur camp de base. Les Australiens, qui disputent leur troisième Mondial consécutif, entrent en lice le 13 juin à Cuiabá (centre) contre le Chili. Ils affronteront ensuite les deux derniers finalistes de la Coupe du monde, les Pays-Bas puis l'Espagne, dans un groupe A très relevé.

Les prochaines équipes qui arrivent au Brésil devraient être la Croatie et l'Iran, le 3 juin. Les dernières devraient être la Corée du Sud, le Ghana et le Portugal, le 11 juin, soit la veille du match d'ouverture (Brésil-Croatie à São Paulo).

TIAGO QUITTE L'ATLÉTICO POUR CHELSEA

Ancien joueur de Chelsea, Tiago Mendes rejoindra au sein du club londonien la saison prochaine. Le précieux milieu de terrain passé par l'Olympique Lyonnais a retrouvé une seconde

jeunesse du côté de l'Atlético Madrid cette saison, et selon la presse espagnole, le Portugais a accepté la proposition effectuée par son compatriote José Mourinho à Chelsea. Chez les Blues, Tiago

avait remporté le championnat d'Angleterre en 2005. Il remplacera David Luiz au milieu de terrain, même si les deux joueurs n'ont bien évidemment pas les mêmes qualités.



Vidal pourrait partir

Arturo Vidal pourrait quitter la Juventus Turin et la Serie A. La Vieille Dame qui aimerait se renforcer va devoir sacrifier l'un de ses meilleurs joueurs depuis quelques saisons.

Malgré des statistiques impressionnantes (11 buts et 4 passes décisives en 32 matchs) cette saison le joueur de 27 ans devrait quitter la Serie A pour un autre grand d'Europe. Selon la Gazzetta dello Sport, le Chilien pourrait atterrir en Espagne au FC Barcelone ou au Real Madrid, voire même en Angleterre à Manchester United contre un chèque de 50 millions d'euros. Une telle transaction permettrait au champion d'Italie de conserver Paul Pogba.

Mais si l'ancien joueur de Leverkusen s'en allait, un autre sud-américain le remplacerait. Fredy Guarin, le milieu de l'Inter Milan a un profil presque similaire à

Arturo Vidal mais en moins cher. 12 millions d'euros semblerait nécessaire à récupérer l'ex-stéphanois



Inzaghi pour remplacer Seedorf



La direction du club a fait son choix hier lors d'un sommet à Arcore : c'est très probablement Filippo Inzaghi qui devrait s'asseoir sur le banc du Milan. Clarence Seedorf en fait les frais, cinq petits mois seulement après le début de sa carrière d'entraîneur.

Yaya Touré : «Jouer au PSG serait un honneur»

Sous contrat jusqu'en juin 2017 avec Manchester City, Yaya Touré fait parler de lui depuis quelques jours. Indiscutable dans le onze mancunien, le milieu de terrain ivoirien pourrait pourtant quitter le champion d'Angleterre à l'occasion du prochain mercato estival. Yaya Touré va-t-il quitter Manchester City dans quelques mois ? Aux yeux des inconditionnels de l'Etihad Stadium, le départ du footballeur ivoirien de 31 ans constituerait un terrible affront. Titulaire indiscutable au milieu de terrain, l'ancien joueur de l'AS Monaco se retrouve pourtant bel et bien au coeur des débats depuis une information sortie par le tabloïd anglais The Sun. Deux jours après l'obtention du titre de champion d'Angleterre, le club mancunien zappe l'anniversaire du natif de Bouaké, un oubli très mal perçu par l'agent de la star des Citizens. Pour ce dernier, il ne fallait plus exclure l'hypothèse d'un transfert estival, Yaya Touré n'acceptant pas le fait que Manchester City snobe son anniversaire. Bref, depuis quelques jours, l'homme aux 20 buts cette saison en Premier League fait beaucoup parler de lui. Bien évidemment, de nombreuses écuries pourraient se montrer intéressées par le recrutement de l'ancien pensionnaire du FC Barcelone. Selon France Football, le PSG aimerait tout simplement recruter le milieu de terrain des Eléphants.



Anderson de retour



Prêté à la Fiorentina durant la deuxième moitié de saison, Anderson ne sera pas conservé par le club transalpin et est invité à retourner, au moins temporairement, du côté de Manchester United. Le milieu de terrain international brésilien devra maintenant attendre la décision du nouvel entraîneur des Red Devils, Louis van Gaal, à son sujet.

Si le technicien néerlandais ne compte plus sur l'ancien prodige du FC Porto, il sera cette fois invité à se trouver un nouveau club sur la base d'un transfert définitif.

Les 3 raisons qui pourraient pousser Benzema à rejoindre Arsenal

LE REAL VEUT-IL ENCORE DE LUI ?

Recruté par le Real Madrid en 2009, Karim Benzema a été couvé par Florentino Pérez, le président du club, pendant des années. Même pendant les moments difficiles, Pérez l'a toujours soutenu. Sauf que désormais, Florentino Pérez n'aurait qu'une idée en tête : recruter Luis Suárez. Selon Gianluca Di Marzio, journaliste à Sky Italia, Florentino Pérez ne jurerait que par Luis Suárez et serait même prêt à sacrifier Karim Benzema. D'après The Sun, les Merengue seraient même prêts à offrir 84M d'euros cet été à Liverpool pour enrôler l'international uruguayen. Et ce alors que Benzema réalise actuellement la meilleure saison de sa carrière. N'a-t-il pas intérêt à aller voir ailleurs si sa direction n'a pas totalement confiance en lui ?

RELEVER UN NOUVEAU CHALLENGE

En 2009, lors de son départ de Lyon, Karim Benzema, a eu l'occasion de découvrir la Premier League. Manchester United avait fait une offre conséquente à Lyon, supérieure à celle du Real d'ailleurs, pour enrôler Benzema. Mais ce dernier avait préféré rejoindre son club de cœur, Real Madrid. Benzema vient de boucler sa 5ème saison au Real. Il a tout gagné à Madrid (Ligue des Champions, Liga, Coupe du Roi, Supercoupe d'Espagne). Cinq ans, c'est beaucoup dans un club. Benzema vient de remporter la Ligue des Champions. Benzema vient de réaliser sa saison la plus accomplie, il n'a plus rien à prouver à Madrid. Et il a toutes les qualités pour s'imposer ailleurs, pour relever un nouveau défi.

À ARSENAL, IL POURRAIT ÊTRE LA STAR

Karim Benzema a pris une autre dimension cette saison au Real Madrid. Il marque, il est décisif. Bref, le Français compte. Mais il n'est pas la star. Il est l'une des stars de l'équipe. Comme Cristiano Ronaldo, Gareth Bale, Sergio Ramos. À Arsenal, Karim Benzema a l'occasion d'être LA star du club londonien, celui qui porte l'équipe vers les sommets. Arsenal vient de remporter la Cup mais les Gunners n'ont plus remporté le championnat depuis 2005. Benzema a un challenge à relever à Londres. Il peut également encore plus se libérer dans une équipe où il est le véritable joueur majeur, où tous les autres pourraient jouer en fonction de lui...

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

RÉDACTION ADMINISTRATION
3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19Vendredi 30 Mai 2014 - 1^{er} chaabane - N° 617 - Deuxième année

HISTOIRE

Mustapha Boudina réélu à la tête de l'Association des anciens condamnés à mort 1945-1962

M. Mustapha Boudina a été réélu hier à l'unanimité pour la 3^e fois consécutive à la tête de l'association nationale des anciens condamnés à mort 1945-1962 lors de son 4^e congrès dont les travaux ont débuté mercredi en présence de 130 participants. A cette occasion, les congressistes ont adapté le statut de l'association aux nouvelles dispositions de la loi relative aux associations promulguée en 2012, notamment dans son volet relatif à la vocation juridique de l'association qui se veut une entité historique morale n'appartenant à aucune sensibilité politique.

L'amendement du statut a touché également la composition du conseil national de l'association réduite à 30 membres au lieu de 70 précédemment, alors que le bureau national a vu ses membres rétrécir à 7 au lieu de 17 pour des raisons financières, comme l'a expliqué M. Boudina dans une déclaration à l'APS. Lors du congrès, les participants ont mis en place un "comité des sages" dont la mission est de préserver "la cohésion des rangs de l'association". Intervenant à l'issue de sa réélection, M. Boudina a réitéré son engagement à poursuivre les efforts pour la défense des droits de cette "frange de chouhadas vivants" notamment le problème de logement que rencontrent certains membres de l'association.

Il a rappelé également les objectifs auxquels aspire l'association, particulièrement l'écriture de l'histoire par ses propres acteurs, le but étant la sauvegarde de la mémoire collective, la mise à jour de la liste des condamnés à mort exécutés par l'administration coloniale française, soulignant que l'Algérie possède une liste de 60 exécutions de condamnés à mort alors que la liste effective comprend des centaines de martyrs, a précisé M. Boudina.

OUARGLA

1000 visiteurs enregistrés à l'ouverture du Salon de l'automobile

Le salon de l'automobile d'Ouargla, Sud-Auto, qui a ouvert ses portes le 27 mai à la salle omnisports de la wilaya, a enregistré, dès son ouverture, pas moins de 1 000 visiteurs, selon les organisateurs.

Organisé par la Chambre de commerce et d'industrie, CCI-Oasis, d'Ouargla, en collaboration avec l'entreprise Comevent, cette manifestation commerciale a attiré toutes les tranches d'âge de la population de la région qui ont manifesté leur engouement et leur passion pour le domaine de l'automobile.

Sept marques de véhicules, asiatiques et américaines, sont exposées à ce salon, qui est organisé pour la première fois dans la wilaya de Ouargla et qui a permis aux habitants de la région, de découvrir les divers types de véhicules, touristiques, SUV et utilitaires, présentés par des concessionnaires venus d'Algér et d'autres villes de l'Est et du Sud du pays.

L'objectif du salon, selon les organisateurs, est celui de faire découvrir aux habitants du Sud, les derniers modèles de véhicules, notamment les plus demandés dans la région du Sud. Des actions de sensibilisation au profit des citoyens de Ouargla, sont programmées en marge de cet événement commercial, autour du thème de la sécurité routière, animé par le président de l'association « Tarik Assalama », M. Mohamed El-Azzouni. Une tombola est prévue à la fin de cette manifestation, qui fera bénéficier l'heureux gagnant d'un véhicule offert par un des concessionnaires exposant à ce salon. Il est à noter que le Sud Auto, dans son édition de Ouargla, se poursuivra jusqu'à demain 31 mai.

MONDIAL-2014 (PRÉPARATION)

LES VERTS À GENÈVE

La sélection algérienne de football est arrivée hier en début d'après-midi à Genève pour effectuer un stage d'une semaine en prévision de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet) et durant lequel elle disputera deux matches amicaux contre l'Arménie et la Roumanie le 31 mai et le 4 juin, à Sion et Genève respectivement.



Arrivée dans de bonnes conditions, la délégation algérienne composée notamment de 24 joueurs, a aussitôt pris ses quartiers à l'hôtel La Réserve. Les coéquipiers de Madjid Bougerra effectueront en fin d'après-midi (7hoo) leur premier galop d'entraînement. Vingt-quatre (24) joueurs sont retenus pour ce deuxième regroupement en vue du

Mondial-2014, après la mise à l'écart mardi du gardien de but, Azeddine Doukha, qui n'a pas été retenu pour le rendez-vous brésilien. Un autre joueur connaîtra le même sort avant le 2 juin, dernier délai accordé à l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, pour établir sa liste des 23 éléments appelés à défendre les couleurs nationales lors de la quatrième par-

ticipation algérienne au Mondial.

Les protégés du technicien bosnien avaient clôturé mercredi leur stage effectué au centre technique de Sidi Moussa (Alger) depuis le 12 courant en s'adonnant à deux séances d'entraînement auxquelles ont pris part tous les joueurs concernés, selon le site officiel de la Fédération algérienne de football.

TRANSFERT

Aoudia en route pour le FSV Francfort

L'attaquant algérien Mohamed Amine Aoudia, serait en route pour le FSV Francfort, pensionnaire de la Bundesliga 2 allemande de football où il a évolué cette saison avec Dynamo Dresde avant que ce dernier ne soit relégué. L'international algérien serait en contact avancé avec le FSV Francfort, selon le magazine spécialisé France Football, prédisant une conclusion du transfert dans les prochains jours. Aoudia (26 ans) avait rejoint Dresde l'été dernier en provenance de l'ES Séfia, avec lequel il venait de remporter le championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne. Pour sa première avenir-



ture européenne, il n'a pas été très chanceux après une rupture des ligaments croisés au milieu de la saison, une blessure qui l'a freiné dans son élan, lui, qui avait marqué 6 buts en 15 matchs.

Devenu libre de tout engagement envers son club après la relégation de ce dernier, l'attaquant algérien, dont la blessure l'a privé également de la Coupe du monde qui débute le 12 juin au Brésil, est convoité aussi par des clubs algériens, à leur tête le champion sortant, l'USM Alger.

ZOUGALA (MILIANA)

Un bus plonge dans un ravin

► 25 blessés dont 3 dans un état critique

Salim Ben

Un bus de voyageurs a quitté la route et chuté de plusieurs mètres dans un ravin mercredi à Miliana, faisant 25 blessés, dont trois étaient toujours dans un état critique dans la soirée.

Au moins 25 personnes ont été blessées dans la chute d'un autobus dans un ravin à Zougala, près de Miliana, au nord de la ville de Khemis Miliana, dans la wilaya de Ain Defla. Selon les sources de la Protection civile, cette chute terrible d'un bus de voyageurs de type « Toyota » s'est produite hier vers 18h près de Zougala à Miliana.

Selon quelques témoins oculaires, cet accident s'est produit suite à la vitesse du bus dans un virage, lorsque le chauffeur voulut éviter



un autre bus. En manipulant son volant brusquement, il en perdra le contrôle.

Le bus chuta dans un ravin et toucha aussi une habitation. Aussitôt alertés par les citoyens, les éléments de la Gendarmerie nationale, la police et la Protection civile dépechètés sur les lieux ont réussi à évacuer les personnes bles-

sées vers les hôpitaux de Miliana et de Khemis Miliana. Les circonstances de l'accident n'étaient pas encore élucidées. Le bus roulait sur la voie de droite. Juste avant d'arriver sur un pont enjambant un ravin, il a dévié de sa trajectoire avant de dévaler brutalement la pente et de se retrouver sur le flanc, environ cinq mètres en

contrebas. Sous la violence du choc, certains passagers ont été éjectés.

La route fut fermée pendant plusieurs heures et les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de cet accident. Par ailleurs, nous avons appris de sources sûres, qu'un accident, s'est produit hier matin sur la RN4, au niveau du cimetière des martyrs, vers la sortie Ouest de la ville de Khemis Miliana, lorsque un camion (semi-remorque) est entré en collision avec deux autres voitures faisant ainsi un mort et trois blessés. L'un des blessés a été retiré difficilement de la voiture grâce aux efforts des éléments de la Protection civile et l'aide des citoyens.